

Inventaire des archives des asbl « Association pour la Protection/Promotion des Mulâtres » et « Les Amis de l'APPM »

1932-1988

DELPHINE LAUWERS, JEANNE GARCIA ET LILIAN EYLETTERS

STATUTS COORDONNES.

CHAPITRE I^{er}. — *Dénomination, siège, objet, durée.*

Article 1^{er}. L'Association prend pour dénomination : « Association pour la Protection des Mulâtres ».

Art. 2. Elle a son siège à Bruxelles. Le siège peut, par décision du conseil d'administration, être transféré dans toute autre localité du royaume.

Art. 3. L'Association a pour objet toutes les œuvres qui tendent au bien-être moral, intellectuel et matériel des mulâtres.

En vue de la réalisation de son objet, l'Association pourra posséder, soit en jouissance, soit en propriété, tous biens meubles et immeubles nécessaires à la réalisation de cet objet.

L'exclusion de tout esprit de lucre ne fait pas obstacle à ce que l'Association demande et reçoive des rémunérations adéquates pour les services rendus à ses protégés.

Art. 4. L'Association est constituée pour une durée illimitée; elle peut être dissoute en tout temps.

CHAPITRE II. — *Des membres de l'Association.*

Art. 5. Le nombre des membres associés est illimité, sans pouvoir être inférieur à trois.

Les associés

générale



INVENTAIRE DES ARCHIVES DES
ASBL « ASSOCIATION POUR LA PROTECTION/PROMOTION
DES MULÂTRES » ET « LES AMIS DE L'APPM »

1932 – 1988

ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME 2
DÉPÔT JOSEPH CUVELIER

INVENTAIRES

77



Naamsvermelding - Niet Commercieel - Geen Afgeleide Werken

CC BY-NC-ND

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/nl/>

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

CC BY-NC-ND

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

ISBN : 978 94 6391 524 3

Archives générales du Royaume

D/2024/531/096

Numéro de commande: Publ. 6541

Archives générales du Royaume

2 rue de Ruysbroeck

1000 – Bruxelles

La liste complète de nos publications est consultable sur notre page électronique
(<http://arch.arch.be>)

Numéro de l'instrument : I 77

Inventaire des archives des
**asbl « Association pour la Protection/Promotion
des Mulâtres » et « Les Amis de l'APPM »**

1932 – 1988

Delphine LAUWERS, Jeanne GARCIA
et Lilian EYLETTERS

Bruxelles
2024

Commande des documents

Les archives décrites dans cet inventaire peuvent être demandées en communication via un terminal d'ordinateur se trouvant dans la salle de lecture, moyennant l'introduction du numéro de l'inventaire mentionné sur la page de titre et dans le coin supérieur droit de chaque page.

I 77

Le document lui-même est commandé avec la cote, c'est-à-dire le numéro que vous trouverez à gauche avant chaque description d'archive.

Restrictions de consultation et de reproduction

Les documents sont librement consultables à l'exception des documents soumis à la législation sur la protection de la vie privée et des données à caractère personnel ou celle relative à la classification et aux habilitations, attestations et avis de sécurité.

La reproduction est autorisée en tenant compte de la réglementation en vigueur aux Archives de l'Etat.

Références aux archives

La première fois on citera le fonds avec son nom complet, ensuite on pourra utiliser une référence abrégée :

Complet : AGR2-ARA2-Joseph Cuvelier, *Archives des asbl « Association pour la Protection/Promotion des Mulâtres » et « Les Amis de l'APPM » (1932-1988)*, n° [cote de l'article].

Abrégé : AGR2, *APPM et Amis de l'APPM*, n° [cote de l'article].

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT	7
DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS	9
I. IDENTIFICATION	9
II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES	9
A. Producteur d'archives	9
1. <i>Nom</i>	9
2. <i>Historique</i>	9
a. Association pour la Protection/Promotion des Mulâtres (APPM).....	9
b. Les Amis de l'APPM.....	11
3. <i>Compétences et activités</i>	11
a. APPM	11
b. Les Amis de l'APPM.....	13
4. <i>Organisation</i>	14
a. APPM	14
b. Les Amis de l'APPM.....	15
B. Archives	16
1. <i>Historique</i>	16
2. <i>Acquisition</i>	17
III. CONTENU ET STRUCTURE	17
A. Contenu	17
1. <i>Les archives de l'APPM</i>	17
2. <i>Les Archives des Amis de l'APPM</i>	18
B. Sélections et éliminations.....	19
C. Accroissements/compléments	19
D. Mode de classement	19
1. <i>Les archives de l'APPM</i>	19
2. <i>Les archives des amis de l'APPM</i>	20
IV. CONSULTATION ET UTILISATION.....	21
A. Conditions d'accès	21
B. Conditions de reproduction	21
C. Langues et écriture des documents	21
D. Caractéristiques matérielles et contraintes techniques.....	21
E. Instruments de recherche	22
V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES	22
A. Existence et lieu de conservation des originaux	22
B. Documents apparentés	22
C. Bibliographie.....	23
VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION	24

INVENTAIRE	25
I. ASSOCIATION POUR LA PROTECTION/PROMOTION DES MULÂTRES	25
A. Assemblées générales et statuts	25
B. Gestion administrative	25
1. <i>Généralités</i>	25
2. <i>Gestion du personnel</i>	25
a. Cotisation sociale.....	25
b. Dossiers relatifs à des employés ou employés potentiels de l'APPM.....	25
3. <i>Gestion comptable et financière</i>	26
a. Comptabilité	26
b. Demandes de financement et recherche de subsides	26
4. <i>Gestion des locaux</i>	27
C. Exécution des missions de l'APPM	28
1. <i>Généralités</i>	28
2. <i>Placements, adoptions, tutelles, naturalisation</i>	28
3. <i>Saint-Nicolas et fêtes de fin d'année</i>	31
4. <i>Relations avec d'autres associations</i>	31
5. <i>Dossiers individuels</i>	31
6. <i>Fichier nominatif</i>	75
II. LES AMIS DE L'APPM	75
A. Assemblées générales	75
B. Comptabilité et budget	75
C. Antenne Rwandaise des Amis de l'Association (ARA)	76

AVERTISSEMENT

Les archives sont des produits de leur temps. Elles témoignent de l'état d'une société et des courants de pensée qui traversent celle-ci. Le présent instrument de recherche –en particulier ses descriptions archivistiques– utilise la terminologie employée dans les documents qu'il décrit. Certains termes, en usage au moment où les archives ont été produites, témoignent de la violence et du racisme inhérents aux états et sociétés coloniaux. Tout en nous en dissociant fermement, nous n'avons pas souhaité les masquer ou les remplacer par d'autres termes qui auraient immanquablement plaqué des concepts anachroniques sur des documents historiquement datés. Nous n'avons pas non plus voulu les édulcorer par une forêt de guillemets alourdissant la lecture. Modifier la dénomination officielle de certaines institutions, procédures ou catégories juridiques aurait en outre introduit une confusion et compliqué l'accès à l'information.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS

I. IDENTIFICATION

<i>Référence:</i>	BE AGR2, APPM et Amis de l'APPM (545 – 755)
<i>Numéro d'instrument:</i>	I 77
<i>Nom:</i>	Archives des asbl « Association pour la Protection/Promotion des Mulâtres » et « Les Amis de l'APPM »
<i>Dates:</i>	1932-1988
<i>Niveau de description:</i>	Fonds
<i>Importance matérielle:</i>	1076 articles (7,96 m.l.)
<i>Referentie:</i>	BE, ARA2, APPM et Amis de l'APPM (545 – 755)
<i>Nummer toegang:</i>	I 77
<i>Naam:</i>	Archieven van de vzw « Vereniging voor de Bescherming/Promotie van Mulatten » en « De Vrienden van VBPM » ¹
<i>Datering:</i>	1932-1988
<i>Beschrijvingsniveau:</i>	Bestand
<i>Omvang:</i>	1076 nrs. (7,96 s.m.)

II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES

A. PRODUCTEUR D'ARCHIVES

1. NOM

Œuvre de la protection des mulâtres (1932-1937)
Association Pour la Protection des Mulâtres (1937-1963)
Association Pour la Promotion des Mulâtres (1963-1988)
Les Amis de l'APPM (1964-1988)

2. HISTORIQUE

a. Association pour la Protection/Promotion des Mulâtres (APPM)

La première mention de l'« Œuvre pour la protection des Mulâtres »² figure dans le *Bulletin de l'Union des femmes coloniales* des mois de mars-avril 1931. C'est l'année suivante, plus

¹ Traduction libre réalisée par les auteurs, l'APPM n'ayant jamais eu de dénomination officielle en néerlandais.

² Le terme « mulâtre » est un terme péjoratif couramment utilisé durant les périodes coloniales et post-coloniales pour désigner les personnes d'ascendance mixte. Nous nous distançons bien entendu de cette appellation qui n'est reprise ici que dans la mesure où il est spécifiquement fait référence à des sources d'époque utilisant ce terme. Nous utilisons quant à nous le terme de « métis », avant tout car il s'agit du terme choisi et utilisé par les personnes concernées, dont certaines sont regroupées dans des associations avec lesquelles les auteurs de cet inventaire sont en contact.

précisément le 9 novembre 1932, qu'est légalement fondée l'« Œuvre de la Protection des Mulâtres »³. Cette asbl est créée à l'initiative de Madame Van der Kerken-Saroléa⁴ et reçoit le soutien de Monsieur Paul Crockaert, alors ministre des Colonies. Lors de son assemblée générale du 4 décembre 1937, l'œuvre prend pour nom « Association pour la Protection des Mulâtres »⁵. C'est en 1963 qu'elle deviendra « Association pour la Promotion des Mulâtres », nom qu'elle portera jusqu'à sa dissolution en 1988⁶.

Plusieurs arguments motivent la création de l'« Œuvre pour la Protection des Mulâtres ». Tout d'abord, les membres fondateurs avancent un argument philanthropique. Selon eux, les personnes métisses seraient abandonnées par l'État, le législateur belge n'ayant défini pour elles aucun statut juridique. D'autre part, ils voient dans le métissage un écueil à l'entreprise de civilisation revendiquée par la colonisation belge. Les membres fondateurs craignent ainsi que le contraste entre les valeurs associées au mariage et à la famille d'une part, constamment mises en avant par le colonisateur, et l'abandon par des Européens de leurs enfants issus d'une union avec une femme africaine d'autre part, ne décrédibilise l'œuvre coloniale aux yeux des Africains⁷.

L'APPM dépend de différentes sources de financement. Tout d'abord, l'association bénéficie de divers subsides publics durant la majeure partie de son existence. L'un de ses principaux bailleurs de fonds est ainsi le Ministère des Colonies et, plus tard, ses successeurs en droit, le Ministère des Affaires africaines puis le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération au développement. À titre d'exemple, pour l'exercice comptable de l'année 1962, l'association obtient du Ministère des Affaires africaines la somme de 1 042 000 francs alors qu'elle estime le coût total de ses missions à 3 821 150 francs (dont 3 375 440 francs seraient dédiés au secours de personnes)⁸. Pour financer ses missions, l'APPM recourt également à des aides provenant de particuliers ou d'organismes privés, tels que la Loterie coloniale.

En dépit de ces différentes aides, la situation financière de l'association se dégrade au cours des années 1970. Cette dégradation est due à la diminution des subsides octroyés par l'État belge et à la diminution du nombre d'adhérents à l'association. Dès 1981, il aurait d'ailleurs été envisagé de dissoudre l'APPM. Cette année-là, l'asbl ne reçoit en effet aucun subside public et subsiste grâce aux nombreux emprunts qu'elle contracte auprès de son asbl fille : « Les Amis de l'Association pour la Promotion des Mulâtres » (ci-après « Les Amis de l'APPM »). La dette de l'APPM s'élève alors à 800 000 francs. Le Ministère de la Santé

³ Annexe au *Moniteur belge*, 26.11.1932, pp. 638-639.

⁴ Madame Van der Kerken-Saroléa, de son vrai nom Jeanne-Marie Rogissart, épouse en 1911 le commissaire de district et officier Louis Saroléa, et embarque alors pour Le Congo. Son époux décède en 1914 après avoir été blessé au combat. Elle épouse en secondes noces Georges Van der Kerken et s'attache alors « à des œuvres sociales d'intérêt congolais dont elle sera toujours, sinon la présidente, du moins l'une des chevilles ouvrières ». Elle fonde notamment l'a.s.b.l. « Pour la Protection de la Femme indigène » en 1926. Voir : JADOT, J.-M., « ROGISSART, Jeanne-Marie-Octavie-Ghislaine », dans *Biographie Belge d'Outre-Mer*, T. VI, 1968, col. 865 ; CORNET, Anne, « ROGISSART, Jeanne », dans *Dictionnaire biographique des Belges d'Outre-Mer*, [https://www.kaowarsom.be/fr/notices_rogissart_jeanne, consulté le 24 janvier 2023].

⁵ Annexe au *Moniteur belge*, 16.07.1938, p. 616.

⁶ Procès-verbal de l'assemblée générale de l'APPM, 31.05.1988. Numéro d'inventaire 1 du présent fonds.

⁷ Brochure « L'œuvre pour la Protection des Mulâtres », s.d. Collection « Classement Provisoire », CP 933, dossier « Œuvre de la Protection des Mulâtres à Bruxelles ; AGR 2.

⁸ Un premier subside s'élevant à 915 000 francs, puis un subside complémentaire de 127 000 francs. Collection « Classement Provisoire », CP 613, dossier « Association pour la Protection des Mulâtres. Subsides », sous-dossier « Subsides 1962 », AGR 2.

publique consent finalement à verser à l'association 500 000 francs. Un dernier subside gouvernemental est octroyé en 1985⁹. Mais les problèmes financiers de l'APPM subsistent et la dissolution de l'association est définitivement votée à l'unanimité lors de l'assemblée générale de 1988¹⁰.

b. Les Amis de l'APPM

L'asbl « Les Amis de l'APPM » est quant à elle créée le 5 juin 1964¹¹. Cette asbl est placée sous la présidence de Madame Harroy (épouse de Jean-Paul Harroy) et a pour principal objectif la levée de fonds destinés à pallier la diminution des subsides alloués par l'État à l'APPM, afin de lui permettre de maintenir ses activités. Elle a aussi pour mission de venir en aide aux métis qui sont dans le besoin. En 1979, les Amis comptent plus de 200 affiliés¹². Tout comme l'APPM, elle est dissoute en 1988¹³.

3. COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

a. APPM

L'« Œuvre de la Protection des Mulâtres » se donne pour objet « *toutes les œuvres qui tendent au bien-être moral, intellectuel et matériel des mulâtres* »¹⁴. Cette association, initialement étroitement liée à l'action de L'Union des femmes coloniales, est placée sous le haut patronage de la reine Fabiola. L'APPM, pour utiliser l'acronyme que l'association portera durant l'essentiel de son existence, se donne dans un premier temps pour objectif de venir en aide aux métis en Belgique, bien que ses activités s'étendent rapidement à l'assistance aux métis résidant dans les territoires colonisés. Ainsi, si son siège est à Bruxelles, des sections de l'APPM apparaissent à Léopoldville et à Élisabethville dès 1935¹⁵. L'APPM développe encore ses activités au Congo et y fonde des homes pour métis. Elle compte en 1946 des cellules à Léopoldville (actuelle Kinshasa), Costermansville (actuelle Bukavu), Coquilhatville (actuelle Mbandaka) et Élisabethville (actuelle Lubumbashi). Elle collabore en outre avec l'« Association des Mulâtres », association fondée par une centaine de métis dont le siège est à Léopoldville et qui se donne pour mission de défendre les intérêts des métis au Congo belge¹⁶.

Une brochure éditée par l'APPM en 1948 décrit ainsi ses propres missions : l'« *Œuvre de la protection des mulâtres a pour objet d'assurer le bien-être moral, intellectuel et matériel des mulâtres en Belgique et au Congo, d'amener le législateur à prendre en leur faveur, les mesures juridiques nécessaires, et de lutter contre les préjugés qui s'attachent à eux* »¹⁷.

⁹ Procès-verbal de l'assemblée générale de l'APPM, 20.04.1982. Numéro 1 de cet inventaire.

¹⁰ Procès-verbal de l'assemblée générale de l'APPM, 31 mai 1988. Numéro 1 de cet inventaire.

¹¹ *Annexe au Moniteur belge*, 09.07.1964, pp. 1402-1404.

¹² Procès-verbal de l'assemblée générale des Amis de l'APPM, 26.04.1979. Numéro 1065 de cet inventaire.

¹³ Procès-verbal de l'assemblée générale de l'APPM, 31.05.1988. Numéro 1 de cet inventaire.

¹⁴ *Annexe au Moniteur belge*, 26.11.1932, p. 638.

¹⁵ JEURISSEN, L., « Les ambitions du colonialisme belge pour la "race mulâtre" (1918-1940) », in *Revue belge d'histoire contemporaine*, 2002, vol. 33, n° 3-4, p. 511.

¹⁶ « La protection des mulâtres en Belgique et au Congo », [ca. 1936]. Collection « Classement Provisoire », CP 933, dossier « Problèmes sociaux : les mulâtres », sous-dossier « Divers », AGR 2.

¹⁷ Brochure informative sur l'APPM, 1948. Collection « Classement provisoire », CP 929, dossier « Association pour la Protection des Mulâtres. Rapports. Correspondance », AGR 2.

Les rapports d'activité de l'APPM sont articulés autour de 6 rubriques, reflétant les différents types d'action de l'asbl¹⁸:

1. Presse, documentation, renseignements
2. Soutien et défense
 - a. Dons en nature
 - b. Dons en espèce
 - c. Recherche de travail
 - d. Démarches diverses
 - e. Défense des revendications des mulâtres
3. Éducation
4. Situation financière
5. Situation juridique
6. Afrique

Durant les premières décennies de son existence, l'APPM n'a traité qu'un nombre relativement réduit de dossiers individuels. Ce nombre va croître considérablement à l'approche des indépendances congolaise (1960) et rwandaise et burundaise (1962), de même que dans les années qui les suivirent. Les activités de l'association vont dès lors s'orienter davantage vers l'accueil et le suivi d'enfants (et plus rarement, d'adolescents et adultes) métis déplacés depuis les territoires formant les actuelles républiques du Congo, du Rwanda et du Burundi. Alors qu'en 1942, l'APPM compte 11 dossiers individuels d'enfants métis à son actif¹⁹, son président Paul Coppens évoque plus de 400 dossiers individuels ouverts et en cours vingt ans plus tard²⁰. Cette croissance abrupte s'explique logiquement par les déplacements massifs qui ont eu lieu autour des indépendances²¹. Afin de gérer l'intensification de son activité, l'APPM ouvre dès 1961 un bureau permanent qu'elle place sous la direction d'une assistante sociale²². Tout au long de sa période d'activité, l'APPM va essentiellement prendre en charge des enfants issus d'une mère africaine et d'un père européen. Lorsque l'association tente d'obtenir des subsides supplémentaires en vue d'élargir son champ d'action aux enfants métis nés de mères belges et de pères africains, en 1963, elle essuie un refus du Ministère des Affaires étrangères. Ce dernier estime en effet que les enfants nés de mères belges ont forcément la nationalité belge par leur mère et que leurs cas relèvent de l'Assistance publique, conformément aux missions confiées à cette dernière lors de la liquidation du Ministère des Colonies²³.

¹⁸ Rapport annuel, exercice 1948. Collection « Classement provisoire », CP 929, dossier « Association pour la Protection des Mulâtres. Rapports. Correspondance », AGR 2.

¹⁹ État récapitulatif des secours distribués aux protégés de l'Association pour la Protection des Mulâtres au cours de l'année 1942, 7 janvier 1943. Collection « Classement Provisoire », CP 1019, Dossier « Association Pour la Protection des Mulâtres », AGR 2.

²⁰ Lettre de Paul Coppens au directeur général de la 2^{ème} Direction Générale du Ministère du Commerce Extérieur et de l'Assistance Technique, 12.06.1962. Collection « Classement Provisoire », CP 933, Dossier « Monsieur l'Inspecteur Royal des Colonies C. Dupont. », AGR 2.

²¹ Nous renvoyons notamment aux travaux de Sarah Heynssens, qui livre une remarquable étude de ces déplacements et plus particulièrement ceux qui eurent lieu depuis l'institut de Save, près de l'actuelle Butare au Rwanda. HEYNSSENS, Sarah, *De Kinderen van Save. Een geschiedenis tussen Afrika en België*, Antwerpen, Polis, 2017.

²² Note de la 1^{ère} direction de la 2^{ème} direction générale du Ministère des Affaires Africaines relative à la demande de subside introduite par l'APPM pour l'année 1961, [1960]. Collection « Classement Provisoire », CP 935, dossier « Association Pour la Protection des Mulâtres. Prévisions 1961 », AGR 2..

²³ J.M. Paulus, Note pour Monsieur le Ministre du Commerce Extérieur et de l'Assistance Technique concernant une aide aux Africains et Mulâtres établis en Belgique, centralisation des dépenses, 1963. Collection

Dans son rapport d'activité pour l'année 1957-1958, l'APPM répartit ses activités en 3 catégories : 1) l'aide apportée aux enfants ; 2) les secours réguliers ou exceptionnels réservés aux adultes qui se trouvent dans une situation difficile ; 3) l'assistance sociale et juridique. L'asbl considère l'aide aux enfants comme son activité la plus importante, qui *porte tant sur le plan matériel et physique que sur le plan moral et psychique*. L'association intervient donc au niveau des soins de santé, des séjours de vacances, de l'éducation et des études, de l'assistance dans le choix de carrières professionnelles, etc.²⁴

Bien qu'ayant incontestablement connu un pic d'activité autour des indépendances, avec l'arrivée en Belgique de centaines d'enfants métis, l'asbl reste également active dans tous ces domaines durant les années 1970 et 1980. La secrétaire générale de l'APPM, Madame van den Broeck, évoque pour l'exercice 1980 pas moins de *216 démarches les plus diverses concernant plus de 142 personnes qui ont provoqué des déplacements, correspondances et contacts permanents avec les familles* (dont notamment 19 placements d'enfants pour la période des vacances, 16 placements à long terme et 12 adoptions ou légitimations par adoption, de nombreuses interventions en matière de bourses d'étude, d'options de patrie ou naturalisations, des enquêtes sur l'opportunité d'un secours financiers, etc.)²⁵. Si elle maintient ses activités, l'association voit cependant ses subsides sérieusement diminuer à partir de 1971, le Ministère de la Santé publique cessant alors de lui verser des subsides annuels. Elle n'est dès lors plus en mesure de soutenir financièrement les personnes métisses et renvoie ses bénéficiaires vers l'Assistance Publique²⁶. L'APPM travaille par ailleurs en étroite collaboration avec d'autres organismes susceptibles d'apporter une aide aux métis déplacés en dehors de l'Afrique ainsi qu'à leur famille. C'est le cas notamment du « Fonds Solidarité Congo », devenu par la suite « Solidariteit België »²⁷.

b. Les Amis de l'APPM

L'asbl « Les Amis de l'APPM » est fondée en 1964 par des membres de l'APPM. Son objectif principal est simple : soutenir l'APPM et l'aider à remplir ses missions. La création de cette asbl répond cependant avant tout à des enjeux financiers. En effet, la création des « Amis de l'APPM » coïncide avec la liquidation du Ministère des Affaires africaines, jusque-là principal pourvoyeur de subsides de l'APPM. L'incertitude financière suscitée par cette liquidation est sans nul doute l'une des raisons qui a prévalu à la création des « Amis de l'APPM ». En 1979, alors que grandit l'incertitude quant aux subsides gouvernementaux alloués à l'APPM, le secrétaire général des « Amis de l'APPM » souligne que leur rôle de soutien à l'association-mère est plus important que jamais²⁸.

L'association des « Amis de l'APPM » soutient financièrement l'APPM de trois manières. Tout d'abord, elle cherche à lever des fonds auprès d'acteurs publics et privés pour financer

« Classement Provisoire », CP 934, dossier « Centralisation-dépenses pour Congolais et mulâtres et indigents », AGR 2.

²⁴ Association pour la Protection des Mulâtres, Rapport d'activité année 1957-1958. Collection « Classement Provisoire », CP 933, dossier « Association Protection mulâtres », AGR 2.

²⁵ Procès-verbal de l'assemblée générale de l'APPM, 17 juin 1980. Numéro 1065 de cet inventaire.

²⁶ Lettre d'Émile Willemart à Monsieur le président de la Commission d'Assistance Publique de la ville de Bruxelles, 27 novembre 1970. Numéro 266 de cet inventaire.

²⁷ Attestent de ces collaborations les remerciements adressés à différentes organisations durant les assemblées générales annuelles. Procès-verbal de l'assemblée générale, rapport des activités en 1987, 31.05.1988. Numéro 1 de cet inventaire.

²⁸ Procès-verbal de l'assemblée générale des Amis de l'APPM, 26.04.1979. Numéro 1065 de cet inventaire.

une partie des activités de l'APPM. Ensuite, elle octroie elle-même un subside à son association-mère. Enfin, elle accorde à l'APPM des prêts dont les montants sont souvent bien plus élevés que celui des subsides qu'elle lui verse. En 1979, l'asbl concède ainsi à l'APPM un subside de 8 028 francs et un prêt de près de 450 000 francs²⁹.

Mais le soutien des « Amis de l'APPM » ne se cantonne pas à une aide financière. Ses membres participent également aux activités quotidiennes de l'APPM. De fait, plusieurs personnes siègent dans les deux associations. C'est le cas d'Émile Willemart, qui est à la fois le directeur général de l'APPM et le trésorier des « Amis de l'APPM ». Les deux associations se confondent parfois au point que leurs rapports annuels présentent des similitudes troublantes³⁰. « Les Amis de l'APPM » vont en effet s'impliquer concrètement dans diverses missions centrales de l'APPM, telles que le placement d'enfants métis dans des familles d'accueil. L'asbl va même jusqu'à fonder en 1978 l'« Antenne Rwandaise des Amis de l'Association pour la Promotion des Mulâtres » (ARA) qui a pour missions de venir en aide aux métis vivant au Rwanda en les aidant à trouver un logement et un emploi, mais aussi d'assister au déplacement d'enfants métis vers la Belgique³¹.

4. ORGANISATION

a. APPM

L'APPM a connu trois présidents durant sa période d'activité. C'est l'ancien ministre catholique des Colonies et membre fondateur Paul Crockaert qui assume le premier cette fonction. Paul Coppens lui succède à partir de 1947 et restera président jusqu'à son décès en 1969. Enfin, Alfred Claeys Bouuaert assumera cette fonction jusqu'à la dissolution de l'association en 1988³².

Quant au fonctionnement interne de l'APPM, les statuts de l'« Œuvre de la protection des mulâtre » prévoient un minimum de trois associés. L'association est administrée par un conseil d'administration composé de trois à cinq membres dont le mandat est d'une durée illimitée. Ces membres sont élus par l'Assemblée générale, qui peut également les révoquer. *Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour la gestion des affaires de l'association.* Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président, deux vice-présidents, et un ou deux secrétaires-trésoriers. Le conseil se réunit à la demande du président, ou d'au moins deux de ses membres. Il prend ses décisions à la majorité absolue, requérant la présence d'au moins la moitié de ses membres. Ces décisions sont actées dans des procès-verbaux.

L'Assemblée générale a pour compétences exclusives : les modifications aux statuts, la nomination ou la révocation des administrateurs, l'approbation des comptes, la dissolution volontaire de l'association, l'exclusion d'associés, ou toute décision dépassant les compétences du conseil d'administration. Elle se réunit au moins une fois par an et est présidée par le président ou le vice-président du conseil d'administration ; chaque associé peut y assister. L'Assemblée générale prend ses décisions à la majorité absolue, peu importe

²⁹ *Idem.*

³⁰ *Idem.*

³¹ Les Amis de l'APPM à Kigali, 1978. Numéro 1075 de cet inventaire.

³² *Annexe au Moniteur belge*, 31.03.1966, p. 733 ; *Annexe au Moniteur belge*, 26.03.1969, p.1069 ; Rapport annuel, exercice 1948. Collection « Classement provisoire », CP 929, dossier « Association pour la Protection des Mulâtres. Rapports. Correspondance », AGR 2. Numéro 714 de cet inventaire.

le nombre de membres présents lors du vote. Ces décisions sont également actées dans des procès-verbaux. Le budget et les comptes de l'année écoulée sont clôturés au 31 décembre ; le conseil d'administration soumet à approbation de l'Assemblée générale le compte des recettes et dépenses³³.

L'association est structurée en différents services au moment de sa création en 1932³⁴ :

1. un comité d'honneur
2. un groupe d'Amis de l'œuvre³⁵
3. un conseil d'administration
4. six secrétariats ayant chacun une mission différente :
 - a. la trésorerie chargée de gérer le budget de l'association
 - b. un secrétariat chargé de la presse et de la documentation devant réunir et produire des documents promouvant la défense des métis
 - c. un secrétariat de soutien et de défense chargé de fournir une aide sociale aux métis
 - d. un secrétariat relatif aux questions liées à l'enseignement
 - e. un secrétariat de renseignement devant produire des recensements des métis aussi bien en Belgique qu'au Congo
 - f. un secrétariat aux questions juridiques ayant pour mission l'établissement et la régularisation d'états civils et la mise en place d'une législation applicable aux métis

b. Les Amis de l'APPM

Durant toute son existence, qui s'étend de 1964 à 1988, l'association des « Amis de l'APPM » est présidée par une seule personne, Madame Jean-Paul Harroy.

Le fonctionnement interne de l'asbl est similaire à celui de l'APPM. L'association est dirigée par un comité d'administration qui compte au moins trois membres, désignés lors des assemblées générales³⁶. Au sein de ce comité d'administration siègent un président, un ou plusieurs vice-présidents, un administrateur délégué, un secrétaire général et un trésorier. Comme pour l'APPM, le comité d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour la gestion des affaires de l'association. Il se réunit à la demande du président ou d'au moins deux de ses membres, et prend des décisions à la majorité de ses membres.

L'assemblée générale a pour compétences exclusives les modifications des statuts, la nomination et la révocation des administrateurs, l'approbation des budgets et des comptes, la dissolution volontaire de l'association, les exclusions d'associés et toute décision dépassant les limites des pouvoirs légalement ou statutairement dévolus au conseil d'administration. L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an. Elle est présidée par les présidents ou vice-présidents du comité d'administration, ou par le plus âgé des administrateurs. Les décisions prises par l'assemblée doivent être approuvées à la majorité absolue. Ces décisions sont consignées dans les procès-verbaux des assemblées générales.

Quant à l'« Antenne rwandaise des Amis de l'APPM » (ARA) à Kigali, elle est dirigée par un conseil d'administration également présidé par Madame Harroy. Elle est composée par des

³³ *Annexe au Moniteur belge*, 26.11.1932, pp. 638-639.

³⁴ Brochure « L'œuvre pour la Protection des Mulâtres », s.d. Collection « Classement Provisoire », CP 933, dossier « Œuvre de la Protection des Mulâtres à Bruxelles », AGR 2 ; Numéro 266 de cet inventaire.

³⁵ Il ne faut pas confondre ce groupe avec l'asbl « Les amis de l'APPM » créée en 1964.

³⁶ *Annexe au Moniteur belge*, 09.07.1964, pp. 1402-1404.

membres adhérents résidant au Rwanda ; trois de ses membres font par ailleurs partie du conseil d'administration de l'APPM³⁷.

B. ARCHIVES

1. HISTORIQUE

Les archives des deux asbl « Association pour la Protection/Promotion des Mulâtres » (APPM) et « les Amis de l'APPM » ont été conservées dans les locaux communs des deux associations, jusqu'au moment de leur dissolution en 1988. Ces locaux étaient situés au 31 rue Vilain XIII à Bruxelles jusqu'en 1984, puis au 92 rue Antoine Dansaert, toujours à Bruxelles. Dès lors que la dissolution des deux associations sembla inéluctable, les liquidateurs ont été chargés de trouver une solution pour la conservation de leurs archives : A. Claeys Bouuaert et Marcel Zimmer pour l'APPM ; Jean-Paul Harroy et Pedro Michel pour « les Amis de l'APPM ». Les liquidateurs se sont alors mis en quête de locaux qui permettraient à la fois d'entreposer les archives, mais aussi de maintenir des permanences afin d'accompagner occasionnellement certains métiers dont les dossiers étaient encore ouverts. Il a été brièvement question d'entreposer les archives des deux associations dans les locaux des Pères Blancs, qui auraient par ailleurs repris une partie des missions de l'APPM. Néanmoins, cette possibilité ne se concrétisa pas, Marcel Zimmer préférant une solution « moins confessionnelle »³⁸.

En septembre 1988, un accord est trouvé avec l'asbl « Solidariteit België ». Celle-ci accepte de conserver les archives de l'APPM et des « Amis de l'APPM ». Elle reprend également les quelques fonds financiers qui subsistaient encore, de même qu'une partie des missions des deux associations. En effet, des synergies existaient entre Solidariteit België et l'APPM : *quelques mulâtres en difficulté et aidés par (l'APPM) bénéficiaient aussi d'une assistance donnée par Solidariteit België*³⁹. Le 16 décembre 1988, ces archives rejoignent donc les locaux de Solidariteit België, sis Place Royale, 7 à Bruxelles. Lors de la dissolution de Solidariteit België en 1993, se pose bien entendu la question de la conservation de ses archives (et par extension, de celles de l'APPM et des « Amis de l'APPM »). Le 13 juin 1995, l'ensemble de ces archives, sont transférées au Musée royal de l'Afrique centrale (maintenant AfricaMuseum), au 13 de la Chaussée de Louvain à Tervuren. Les conditions exactes d'entrée de ces archives au Musée royal de l'Afrique centrale ne sont pas documentées. Le Vlaams Centrum voor Adoptie (centre flamand de l'adoption) a sollicité à plusieurs reprises, entre 2005 et 2010, un transfert de ces archives vers ses locaux, en vertu de ses missions édictées par le décret de la Communauté flamande du 15 juillet 2005 réglant l'adoption internationale d'enfants⁴⁰. Les Archives de l'État, consultées sur l'opportunité d'un transfert vers le Vlaams centrum voor Adoptie, ont remis un avis négatif, estimant que la demande adressée par le Vlaams Centrum voor Adoptie n'était pas fondée juridiquement.

³⁷ Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'Antenne Rwandaise des Amis, 31.08.1978. Numéro 1075 de cet inventaire.

³⁸ Jean-Paul HARROY, *Note de présentation des Amis de l'APPM*, 24 mai 1988 ; Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des Amis de l'APPM du 17 juin 1988. Dossier numéro 39 du présent inventaire.

³⁹ Dossier central n°755, AGR 2.

⁴⁰ *Moniteur belge*, 16.09.2005, pp. 40289- 40294.

2. ACQUISITION

En mars 2019, un nouveau transfert des archives de l'APPM est envisagé, dans le sillage de l'adoption de la « Résolution relative à la ségrégation subie par les métis issus de la colonisation belge en Afrique »⁴¹. Cette résolution adoptée à l'unanimité par la Chambre des représentants demande au gouvernement fédéral belge de prendre une série de mesures, notamment en vue de faciliter l'accès aux archives documentant l'histoire collective et les parcours individuels des métis nés dans le contexte de la colonisation belge. La question de la conservation et de l'accessibilité des archives produites par l'APPM est logiquement discutée dans ce cadre. Le 5 juin 2019, une déclaration de don est signée, par laquelle le Musée royal de l'Afrique centrale fait don aux Archives de l'État des archives « vzw Solidariteit België & Association pour la promotion des mulâtres asbl (APPM) »⁴². Les archives de Solidariteit België, de l'APPM et des « Amis de l'APPM » sont par conséquent transférées dans le courant du mois de juillet 2019 vers les Archives générales du Royaume 2 - dépôt Joseph Cuvelier, sis au 26-28 de la rue du Houblon à 1000 Bruxelles. À cette occasion, une copie numérique des dossiers individuels, réalisée par l'AfricaMuseum, est également remise aux Archives de l'État.

III. CONTENU ET STRUCTURE

A. CONTENU

Le présent inventaire décrit les archives produites par deux asbl, dont les missions sont intrinsèquement liées : l'asbl « Association pour la Protection/Promotion des Mulâtres » (1931/1932-1988) et l'asbl « les Amis de l'APPM » (1964-1988).

1. LES ARCHIVES DE L'APPM

Ces archives ont été produites durant la période d'activité de l'APPM, soit entre 1932 et 1988. Cependant, une majorité des dossiers individuels comme généraux qui ont été conservés ont été produits à partir de la fin des années 1950. Cette période a été marquée par le déplacement transcontinental de centaines de personnes métisses vers la Belgique, provoquant l'ouverture de nombreux dossiers à leur nom, notamment par l'APPM. L'association s'est en effet alors concentrée sur le suivi du placement des métis dans des familles et institutions d'accueil en Belgique. Bien que les archives formant ce fonds ne représentent vraisemblablement qu'une partie de celles produites par l'asbl « Association pour la Protection/Promotion des Mulâtres », elles en reflètent toutefois les principales activités. Globalement, on peut diviser les archives produites par l'APPM en deux ensembles : quelques dizaines de dossiers généraux et 983 dossiers individuels. Les archives de l'APPM comportent par ailleurs un fichier contenant plus d'un millier de fiches individuelles.

⁴¹ Ci-après « Résolution-Métis », adoptée par la Chambre des représentants le 29.03.2018. <https://www.lachambre.be/FLWB/pdf/54/2952/54K2952007.pdf>, consulté le 04.05.2024. Les Archives de l'État ont par ailleurs été chargées de mener une étude sur « la ségrégation subie par les métis issus de la colonisation belge en Afrique ». Le projet « Résolution-Métis » y a lieu depuis septembre 2019 et doit mener à la rédaction d'un rapport en 2026. Voir : <https://www.metis.arch.be/> et <https://www.expometis.arch.be/> (consultés le 7 septembre.2024) pour plus d'informations à ce sujet.

⁴² Dossier central n°755, AGR 2.

Parmi les dossiers généraux, on trouve notamment des procès-verbaux des assemblées générales de l'association pour les années 1976 à 1988, ainsi que des rapports d'activité et des prévisions budgétaires. Certains dossiers concernent la gestion même de l'asbl, notamment la gestion administrative du personnel employé par l'association et sa rémunération. Une partie de la gestion comptable et financière de l'association a également été conservée. Outre ces dossiers nous informant sur la gestion de l'asbl, une grande partie des dossiers généraux concerne plus spécifiquement les missions de l'APPM. Ces dossiers de documentation et de correspondance abordent des thématiques centrales en lien avec ces missions : placements, adoption, tutelle, etc. Parmi les dossiers généraux, certains font référence à des cas particuliers ayant suscité des discussions au sein de l'APPM, sans pour autant constituer des dossiers individuels. Enfin, quelques dossiers concernent plus spécifiquement des relations de l'APPM avec d'autres associations.

En sus des dossiers généraux, ce fonds est composé de 982 dossiers individuels ouverts par l'APPM et concernant chacun une personne métisse – plus rarement, un dossier peut concerner plusieurs personnes, dans le cas de fratries notamment. Dans de nombreux cas, on constate au sein des dossiers individuels la présence de variantes orthographiques parfois nombreuses et considérables quant au nom des personnes concernées. Dans le cadre du présent inventaire, nous avons décidé de retenir l'orthographe présente sur la couverture desdits dossiers. Dans certains cas, le dossier peut concerner plusieurs membres d'une même famille ou être constitué au nom de la famille d'accueil ou d'adoption de plusieurs métis. La plupart de ces dossiers ont été ouverts à partir de la fin des années 1950, bien que certains aient été ouverts antérieurement. À l'exception de quelques dossiers qui étaient vides ou manquants lors de la réalisation de leur inventaire, il semble qu'une grande partie des dossiers individuels produits par l'APPM aient été conservés, si l'on en croit les quelques éléments chiffrés trouvés dans les rapports d'activités de l'association. Ces dossiers individuels varient en volume et en contenu. Une majorité d'entre eux concernent l'arrivée en Belgique d'enfants métis à l'époque des indépendances, leur placement dans des familles ou institutions d'accueil, ainsi que le suivi effectué auprès de celles-ci par les assistantes sociales de l'APPM. Certains dossiers ont été ouverts pour de jeunes adultes ayant sollicité une aide, financière ou autre, de la part de l'APPM. Il est à noter que dans de nombreux cas, le suivi des enfants métis se poursuivait sur du long terme et parfois bien après que les personnes métisses concernées ont atteint l'âge adulte.

Enfin, les archives de l'APPM sont accompagnées d'un fichier, contenant plus d'un millier de fiches nominatives classées par ordre alphabétique. Ces fiches reprennent des informations biographiques de base et renvoient le cas échéant au dossier individuel correspondant. Certaines fiches comportent également la mention « CMBV », probablement en référence à l'existence d'un dossier établi par le Christelijke Middenstands en Burgervrouwen, association philanthropique religieuse qui a également organisé et suivi le placement d'enfants métis dans des familles catholiques flamandes à l'époque des indépendances. Voir section « Documents apparentés » du présent inventaire.

2. LES ARCHIVES DES AMIS DE L'APPM

Ce fonds, d'une ampleur très réduite, est décrit dans le présent instrument de recherche, bien que techniquement produit par une asbl distincte. En effet, l'asbl « les Amis de l'APPM » a été fondée dans l'unique but de soutenir l'APPM dans l'exécution de ses missions et nous

avons pris la décision de décrire dans un seul et même instrument de recherche les archives des deux associations⁴³. Les quelques dossiers produits par « les Amis de l'APPM » et qui ont été conservés concernent essentiellement les assemblées générales de l'asbl, la gestion comptable et budgétaire de l'association, ainsi que de la correspondance entre « les Amis de l'APPM » et leur antenne rwandaise à Kigali.

B. SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Nous n'avons connaissance d'aucun document faisant référence à des opérations de sélection ou de tri par les producteurs d'archives. Toutefois, il semble évident que les archives conservées ne représentent pas l'ensemble de ce qui a été produit entre 1932 et 1988 par les deux asbl. Il est vraisemblable que des dossiers aient été perdus, éliminés ou non conservés au cours de la période d'activité de ces associations, sans qu'on ait trace de ces opérations. Par exemple, les documents relatifs aux assemblées générales, les rapports d'activités et les prévisions budgétaires de l'APPM n'ont été conservés que pour la période allant de 1976 à 1988.

Lors de l'inventorisation de ces deux fonds, 7 dossiers ne présentant plus aucun intérêt administratif et n'ayant par ailleurs aucune valeur patrimoniale, scientifique ou mémorielle, ont été éliminés. Ces quelques dossiers contenaient exclusivement des bons de cotisation, des brouillons de calcul des appointements, et des instructions et brouillons de documents à destination des contributions et de l'Office national de Sécurité sociale.

C. ACCROISSEMENTS/COMPLÉMENTS

Les présents fonds d'archives sont clos. Aucun transfert additionnel ultérieur n'est prévu ou prévisible.

D. MODE DE CLASSEMENT

Les dossiers individuels produits par l'APPM se trouvaient réunis en une série et avaient été placés dans des boîtes d'archives par le service d'archives du Musée royal de l'Afrique centrale. Les dossiers généraux produits par l'APPM et « les Amis de l'APPM » se trouvaient quant à eux dispersés parmi les dossiers généraux de l'asbl « Solidariteit België ». Ils ont été localisés et identifiés dans une série de boîtes de déménagement de grand format, où ils étaient parfois mélangés avec des archives produites par « Solidariteit België ». Ils ne suivaient aucun ordre logique apparent, et nous n'avons pas trouvé trace d'inventaire établi par le producteur d'archives. Nous avons pris la décision de décrire dans cet inventaire les dossiers produits par l'APPM et ceux produits par l'association sœur des « Amis de l'APPM ».

1. LES ARCHIVES DE L'APPM

Ne disposant d'aucun document ou élément nous permettant de reconstituer l'ordre original des dossiers, nous avons choisi de diviser les dossiers produits par l'APPM en deux catégories : tout d'abord, les dossiers liés à la gestion de l'association, ensuite, ceux produits en lien avec l'exécution des missions de l'association.

⁴³ *Annexe au Moniteur belge*, 9.07.1964, pp. 1402-1404.

Parmi les dossiers de gestion, on trouve en premier lieu les procès-verbaux des assemblées générales qui ont été conservés et les statuts de l'asbl, suivis de dossiers relatifs à la gestion administrative, comptable, financière, et logistique de l'association. Les dossiers produits dans le cadre de l'exécution des missions de l'APPM ont été organisés en fonction de ces principales missions, et des principales thématiques discutées en marge de l'exécution de ces missions. Nous y trouvons quelques dossiers de correspondance générale, puis des dossiers relatifs aux thématiques centrales que sont l'adoption, la tutelle et la naturalisation, suivis de dossiers relatifs aux fêtes de fin d'année (particulièrement la Saint-Nicolas, qui semblait revêtir une grande importance aux yeux de l'APPM), et les dossiers produits dans le cadre des relations avec d'autres associations. Viennent ensuite les 982 dossiers individuels, que nous avons classés par ordre alphabétique de nom de famille. Une table de concordance permet toutefois aux personnes qui auraient en leur possession l'ancienne référence des dossiers individuels de les retrouver sans peine. Clôturant l'inventaire des archives produites par l'APPM, se trouve le fichier papier comportant un peu plus de mille fiches nominatives, classées par ordre alphabétique de nom de famille et comportant quelques informations biographiques, dont la plupart renvoient à des dossiers individuels produits par l'APPM.

2. LES ARCHIVES DES AMIS DE L'APPM

Les dossiers produits par « Les Amis de l'APPM » sont au nombre de 15 et constituent donc un fonds d'une ampleur très limitée. Ce fonds ne comporte logiquement pas de dossiers individuels mais bien quelques dossiers généraux regroupés en 3 catégories : les dossiers relatifs aux assemblées générales de l'asbl, ceux relatifs à la comptabilité de l'asbl, et enfin ceux constitués en lien avec l'antenne dont disposait l'asbl à Kigali.

Le plan de classement général du présent inventaire est donc le suivant :

- I. ASSOCIATION POUR LA PROTECTION/PROMOTION DES MULÂTRES
 - A. Assemblées générales et statuts
 - B. Gestion administrative
 - 1. Généralités
 - 2. Gestion du personnel
 - a. Cotisations sociales
 - b. Dossiers relatifs à des employés ou employés potentiels de l'APPM
 - 3. Gestion comptable et financière
 - a. Comptabilité
 - b. Demandes de financement et recherche de subsides
 - 4. Gestion des locaux
 - C. Exécution des missions de l'APPM
 - 1. Généralités
 - 2. Placements, adoptions, tutelles, naturalisation
 - 3. Saint-Nicolas et fêtes de fin d'année
 - 4. Relations avec d'autres associations
 - 5. Dossiers individuels
 - 6. Fichier nominatif
- II. LES AMIS DE L'APPM
 - Assemblées générales
 - Comptabilité et budget
 - Antenne rwandaise des Amis de l'association

IV. CONSULTATION ET UTILISATION

A. CONDITIONS D'ACCÈS

Les archives produites par les asbl « APPM » et « Les Amis de l'APPM » sont de statut privé. Lors de leur dépôt au Musée royal de l'Afrique centrale en 1995, puis de leur transfert aux Archives générales du Royaume 2 – Dépôt Joseph Cuvelier en 2019, aucune condition particulière de consultation n'avait été spécifiée par le producteur. Conformément aux directives en vigueur aux Archives de l'État, la consultation de ces archives nécessite l'autorisation préalable de l'Archiviste général du Royaume ou de son délégué, ainsi que la signature d'une déclaration de recherche par le demandeur. Les dispositions légales sur la protection des données à caractère personnel⁴⁴, ainsi que la loi sur l'accès aux archives en vue de la reconstitution des familles à la suite des séparations transfrontalières contraintes, sont ici d'application⁴⁵.

Au vu du caractère personnel des données consignées dans les dossiers individuels, deux versions de cet inventaire ont été réalisées. L'une, consultable uniquement par le personnel des Archives de l'État, inclut les noms et prénoms des individus concernés dans leur intégralité. L'autre, consultable par le public, a été anonymisée. L'anonymisation a été réalisée plus précisément comme suit : les noms et prénoms mentionnés dans les dossiers généraux ont été remplacés par les initiales (prénom(s) puis nom) ; quant aux dossiers individuels, ils ont été totalement anonymisés et groupés en fonction de la lettre du début du nom de famille des personnes concernées.

B. CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des actes (consultables) de plus de 30 ans est en principe libre mais est soumise au tarif et au règlement en vigueur aux Archives de l'État.

C. LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Les documents sont rédigés presque exclusivement en français. Quelques documents sont toutefois rédigés en néerlandais.

D. CARACTÉRISTIQUES MATÉRIELLES ET CONTRAINTES TECHNIQUES

Certains documents contenus dans les présents fonds sont en papier pelure, un support fin, léger et translucide, composé de pâte chimique. Le lecteur les manipulera avec précaution étant donné leur fragilité.

⁴⁴« Loi-cadre du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel »

(https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2018073046&table_name=loi, consulté le 7 septembre 2024). Cette loi met en œuvre sur le territoire belge le RGPD ou Règlement général sur la protection des données (Règlement - 2016/679 - EN - rgdp - EUR-Lex (europa.eu), consulté le 7 septembre 2024)., consulté le 7 septembre.2024.

⁴⁵ « Loi permettant l'accès aux archives en vue de la reconstitution des familles à la suite des séparations contraintes » (https://etaamb.openjustice.be/fr/loi-du-21-mars-2023_n2023030953.html, consulté le 7 septembre 2024).

E. INSTRUMENTS DE RECHERCHE

Les archives de l'APPM et des « Amis de l'APPM » ne disposaient pas d'instrument de recherche. Lors du transfert des archives de « Solidariteit België » et de l'APPM, le Musée royal de l'Afrique centrale a également transmis un fichier word listant les dossiers individuels produits par l'APPM, dans l'ordre où ils se trouvaient. Cet ordre ne semblait correspondre à aucune logique identifiable (ni chronologique, ni alphabétique). En outre, ces archives étaient accompagnées d'un fichier comportant plus d'un millier de fiches nominatives et classées par ordre alphabétique. Chacune de ces fiches renvoyant le cas échéant au numéro de dossier correspondant.

V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES

A. EXISTENCE ET LIEU DE CONSERVATION DES ORIGINAUX

Une copie numérique des dossiers individuels produits par l'APPM a été réalisée par le Musée royal de l'Afrique centrale lorsque les archives y étaient conservées. Elle a été transférée aux Archives de l'État en même temps que les archives papier. Il faut noter que cette copie numérique est partiellement endommagée, certains fichiers semblant corrompus et présentant de manière aléatoire des rectangles blancs sur certaines pages.

Le Vlaams Centrum voor Adoptie conserve également la même copie numérique de ces dossiers.

B. DOCUMENTS APPARENTÉS

Les Archives de l'État conservent d'autres séries de dossiers individuels concernant des personnes métisses, notamment en lien avec leur transfert vers la Belgique et/ou leur placement dans des familles ou institutions d'accueil. On pense en particulier aux 933 dossiers individuels provenant de la collection « RWABU » (« Archives relatives au Ruanda et à l'Urundi »). Ces dossiers ont été constitués par l'administration coloniale et couvrent la période du mandat belge sur le Ruanda et l'Urundi (1916-1962). Une majorité de ces dossiers a toutefois été produite à l'approche de l'indépendance, en préparation du départ vers la Belgique d'enfants métis placés dans des institutions telles que Save et Byimana au Rwanda, mais aussi d'enfants provenant d'institutions au Kivu, au Congo belge. Ces dossiers sont conservés aux Archives générales du Royaume 2 - dépôt Joseph Cuvelier.

Le lecteur trouvera également aux Archives générales du Royaume 2 – dépôt Joseph Cuvelier une série de dossiers relatifs à la gestion de la « question métisse » par l'administration coloniale dans la collection « CP » (« Classement provisoire »). Cette collection, produite par le Ministère des Colonies, comporte notamment des recensements et des correspondances sur le transfert et le placement des personnes métisses en Belgique, ainsi que 200 dossiers individuels. Le lecteur trouvera plus spécifiquement dans la boîte CP-929 une liasse relative à l'« Association pour la Protection des Mulâtres. Rapports. Correspondance. ». Cette liasse contient de précieuses informations relatives aux missions de l'APPM. Y figurent notamment des rapports d'activité pour des années antérieures à celles concernées dans le présent fonds (années 1976-1988, voir dossier n°1 du présent inventaire).

Depuis octobre 2023, une partie des archives produites par « Vreugdezaaiers vzw » sont conservées aux Archives générales du Royaume 2 – dépôt Joseph Cuvelier. «Vreugdezaaiers » (« Semeurs de Joie » en français), est une œuvre d'adoption fondée en 1958 par le père franciscain René Delooz. Le fonds conservé aux AGR2 comprend environ

200 dossiers individuels d'enfants métis ayant séjourné à Save (principalement dans les années 1950-1960, mais parfois avant), de même que des fiches d'identité et quelques dossiers généraux concernant l'institut de Save et son histoire. En effet, une partie des archives produites par l'institut de Save - probablement par la mère supérieure Lutgardis elle-même -, ont été remis au VCA en même temps que des archives de l'asbl Vreugdezaaiers. L'institut de Save, fondé par les « Sœurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique » près d'Astrida (actuelle Butare au Rwanda), a accueilli de nombreux enfants métis. Cet institut a joué un rôle majeur, notamment par l'intermédiaire de la mère supérieure Lutgardis, dans le déplacement de centaines d'enfants métis provenant du Ruanda-Urundi et de la région du Kivu vers la Belgique, surtout entre 1959 et 1962⁴⁶.

Au KADOC (Documentatie- en Onderzoekscentrum voor Religie, Cultuur en Samenleving) sont conservées des archives du « Ruandafonds ». Le Ruandafonds est une initiative créée en 1958 dans le giron du Christelijke Middenstands- en Burgervrouwen (CMBV - maintenant connu sous le nom de Markant vzw). Le Ruandafonds a notamment organisé et suivi le transfert et le placement dans des familles catholiques flamandes d'environ 90 enfants métis, pour chacun desquels un dossier individuel a été constitué. Le successeur en droit du CMBV a déposé ses archives au KADOC, à Leuven, mais en est toujours propriétaire et détermine les conditions d'accès aux dossiers.

C. BIBLIOGRAPHIE

- HARROY, J.-P. (Mme) et BRAUN DE TER MEEREN, *Pourquoi une aide particulière aux mulâtres*, Bruxelles, asbl « Les Amis de l'Association pour la Promotion des Mulâtres », 1978.
- ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DES MULÂTRES, *Rapports d'activité*, 1958-1959, 1959 et 1963, s.l.
- BUDAGWA, Assumani, *Noirs, Blancs, Métis : La Belgique et la ségrégation des Métis du Congo belge et du Ruanda-Urundi (1908-1960)*, Céroux-Mousty, 2014.
- CEUPPENS, B., *Congo made in Flanders ? Koloniale Vlaamse visies op 'blank' en 'zwart' in Belgisch Congo*, Gent, Academia Press, 2003.
- COPPENS, Paul, « Le problème des mulâtres en Belgique », in *Bulletin des séances de l'Académie Royale d'Outre-Mer*, VIII, 1962, pp. 154-169.
- HEYNSSENS, Sarah, *De Kinderen van Save. Een geschiedenis tussen Afrika en België*, Antwerpen, Polis, 2017.
- JEURISSEN, L., « Les ambitions du colonialisme belge pour la "race mulâtre" (1918-1940) », in *Revue belge d'histoire contemporaine*, 2002, vol. 33, n° 3-4, pp. 497-535.
- Quand le métis s'appelait mulâtre. Société, droit et pouvoir coloniaux face à la descendance des couples eurafricains dans l'ancien Congo belge*, Louvain-la-Neuve, Éditions Academia, 2003.
- LAUWERS Delphine, ROVETTA Ornella, et al., *Jalon de recherche. (Re)chercher les archives relatives aux métis et à leur histoire familiale*, Bruxelles, Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 2023.

⁴⁶ Nous renvoyons à nouveau le lecteur, pour une histoire de cette institution, à l'ouvrage de Sarah HeynsSENS : *De Kinderen van Save. Een geschiedenis tussen Afrika en België*, op. cit.

LAUWERS Delphine, « Reconstruire des identités pour co-écrire une histoire. Le projet 'Résolution-métis' au croisement d'enjeux individuels et collectifs » in FILLIEUX, Véronique, FRANCOIS Aurore, MATHIEU Géraldine (dir.), *Un dossier pour se (re)construire ? Archives et enjeux d'identités*, Louvain-la-Neuve, Presses Universitaires de Louvain, 2022, pp. 29-55.

TALLIER, Pierre-Alain, VAN EECKENRODE, Marie, VAN SCHUYLENBERGH, Patricia (dir.), *Belgique, Congo, Rwanda et Burundi. Guide des sources de l'histoire de la colonisation (19e-20e siècle). Vers un patrimoine partagé !*, Turnhout, Brepols, 2021.

VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION

Cet inventaire a été réalisé en plusieurs phases, entre septembre 2021 et décembre 2022, menées par Delphine Lauwers, Lilian Eyletters, Jeanne Garcia et Chiara Candaele, archivistes aux Archives de l'État.

L'identification des dossiers généraux produits par l'APPM et « Les Amis de l'APPM », qui se trouvaient dispersés parmi les dossiers généraux de l'asbl « Solidariteit België », a été effectuée en octobre 2021 par Delphine Lauwers, Chiara Candaele, et Jeanne Garcia. Le classement par ordre alphabétique, le reconditionnement et la numérotation temporaire des dossiers individuels produits par l'APPM ont été effectués par Sara Ghazouan et Adrien Van Keirsbulck durant le mois d'octobre 2021.

Une première description des dossiers généraux a été effectuée par Delphine Lauwers, Chiara Candaele et Jeanne Garcia, en septembre 2021 puis en septembre et octobre 2022. Le plan de classement a été réalisé par Jeanne Garcia et Delphine Lauwers, puis validé par Marie Van Eeckenrode et Pierre-Alain Tallier, chefs de travaux aux Archives de l'État, en avril 2022.

La description générale du fonds a été réalisée par Delphine Lauwers, Lilian Eyletters et Jeanne Garcia, entre septembre 2022 et janvier 2023. La cotation et le conditionnement définitifs, de même que l'anonymisation de la version publiée de l'inventaire, ont été exécutés dans le courant des mois de septembre 2022 à janvier 2023 par Lilian Eyletters.

INVENTAIRE

I. ASSOCIATION POUR LA PROTECTION/PROMOTION DES MULÂTRES

A. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET STATUTS

1. Dossier relatif aux assemblées générales. Copies des PV des assemblées générales, rapports d'activités et prévisions budgétaires. 1976-1988. 1 liasse
2. Extraits des Annexes au *Moniteur belge* des 24 février 1966, 31 mars 1966, 4 juillet 1968 et 24 avril 1969 relatifs aux statuts de l'APPM. [1969]. 1 chemise

B. GESTION ADMINISTRATIVE

1. GÉNÉRALITÉS

3. Dossier relatif à différentes assurances (incendie, accidents de travail) et à leurs modalités de paiement. 1961-1984. 1 chemise

2. GESTION DU PERSONNEL

a. Cotisation sociale

- 4-5. Dossiers relatifs à l'Office national de sécurité sociale (ONSS) et à l'Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI). 1961-1984. 2 chemises
4. Documentation et correspondances relatives au paiement des cotisations. 1961-1983.
5. Formulaires de cotisations ONSS de 1961 à 1963, accompagnés d'un livret "Instructions à l'usage des employeurs" de l'ONSS. 1961-1984.

b. Dossiers relatifs à des employés ou employés potentiels de l'APPM

6. Dossier relatif à M. de C., assistante sociale auprès de l'APPM. 1961-1973. 1 liasse
Contient le curriculum vitae et le dossier personnel de M. de C., de la correspondance, ainsi que des documents relatifs à un litige l'ayant opposée à P. C., alors président de l'APPM en 1965.
7. Dossier relatif à C. D., contenant ses diplômes en dactylographie. 1963. 1 chemise

- 8-9. Dossiers relatifs à G. R. (épouse K.).
1961-1988. 2 chemises
8. Correspondance relative au recrutement, à la rémunération et au calcul des allocations.
1961-1988.
9. Dossier relatif aux décomptes des appointements et cotisations ONSS.
1983.
Contient de la correspondance entre A. W. et l'ONSS relative à un défaut de paiement de G. R. (épouse K.).
10. Dossier relatif à Y. De S., assistante sociale intérimaire en 1977, et au litige qui l'a opposée à l'APPM suite à une dette impayée par Y. De S.
1977-1985. 1 chemise
Contient des coupures de presses relatives à diverses « affaires » impliquant Y. De S.

3. GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

a. Comptabilité

11. Dossier relatif aux déclarations soumises à l'administration des contributions directes de 1962 à 1982. Relevés récapitulatifs, calcul du précompte professionnel, avertissement extrait de rôle et correspondance liée.
1961-1983. 1 liasse
12. Dossier relatif aux bilans et impositions de l'APPM.
1975-1988. 1 liasse
13. Dossier relatif au livre de comptes (capital, consignations, cotisations, caisse, frais généraux, etc.).
1978-1983. 1 volume
14. Dossier relatif aux preuves de paiement faits par l'APPM à la banque belgo-zaïroise.
1978-1985. 1 chemise
- 15-21. Dossiers relatifs aux pièces comptables justificatives de l'APPM.
1981-1987. 7 chemises
15. 1981.
16. 1981-1982.
17. 1983.
18. 1984.
19. 1985.
20. 1986.
21. 1987.

b. Demandes de financement et recherche de subsides

22. Dossier relatif à « Liste de membres à recruter ».
1961. 1 chemise
Liste de personnalités à contacter en vue de solliciter leur concours financier sous forme de donations.

23. Dossier relatif à des demandes de subsides adressées à différents ministères (dont les Affaires étrangères et la Coopération), documents préparatoires, notes et correspondance liés.
1982-1987. 1 liasse
Contient liste des dossiers ouverts en 1984.
- 24-26. Dossiers relatifs aux demandes de subsides adressées au ministère de la communauté française pour les années 1983 et 1984.
1981-1984. 3 chemises
24. 1983. 1 chemise
1981-1983.
Contient le bilan de l'APPM pour l'année 1981 ainsi qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 20 avril 1982.
- 25-26. 1984. 2 chemises
1982-1984.
25. Dossier relatif aux comptes-rendus concernant la demande de subsides pour l'année 1984.
1982-1983.
Contient le bilan de l'APPM pour l'année 1982 ainsi qu'une copie du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 14 avril 1983.
26. Correspondance concernant la demande de subsides pour l'année 1984.
1983.
- 27-29. Dossiers relatifs aux demandes de subsides adressées au ministère de la Coopération au Développement.
1984-1987. 4 chemises
27. Année 1985.
1984-1985.
Contient les recettes et les dépenses de l'année 1984 ainsi que les prévisions budgétaires pour 1985.
28. Année 1986.
1984-1985.
Contient le bilan de l'année 1984 ainsi que les prévisions budgétaires pour l'année 1986.
29. Année 1987.
1986-1987.
Contient également de la correspondance entre l'APPM et le ministère de la Coopération et au Développement concernant la demande de subsides.
30. Dossier relatif à la demande de subsides adressée au ministère des Affaires étrangères pour l'année 1989.
1987-1988. 1 chemise
- 4. GESTION DES LOCAUX**
31. Dossier relatif à la location des bureaux sis rue Vilain XIII 31 1050 Bruxelles.
1974-1984. 1 chemise
32. Dossier relatif à la location des bureaux sis rue Antoine Dansaert 1000 Bruxelles.
1983-1988. 1 chemise

C. EXÉCUTION DES MISSIONS DE L'APPM

1. GÉNÉRALITÉS

- 33-40. Correspondance relative aux différentes missions de l'APPM.
1952-1988. 6 chemises et 2 liasses
33. 1952-1955. 1 chemise
Contient de la correspondance de P. C., président de l'APPM. Mais le dossier est manquant au moment de la rédaction l'inventaire.
34. 1955. 1 chemise
Contient une copie corrigée de « l'étude relative au problème du peuplement blanc au Congo » du Dr F. T.
35. 1955-1987. 1 liasse
Contient notamment de la correspondance entre l'APPM et d'autres associations (*Baptist Missionary Society*, la Famille Adoptive Belge, Loterie Coloniale, Entraide Coloniale, l'Association Nationale d'Assistance aux Enfants Estropiés, l'Union des Femmes Coloniales, Fonds Solidarité Congo, etc) ; de la correspondance entre l'APPM et des personnes résidant au Congo ; de la correspondance concernant des cas individuels pris en charge par l'APPM et de la correspondance avec F. T. concernant à la réalisation d'une étude sur les métis belgo-congolais.
36. 1962-1963. 1 chemise
37. 1962-1964. 1 chemise
38. 1962-1968. 1 chemise
Contient de la correspondance entre D. H. et l'APPM et une « Liste des mulâtres originaires du Ruanda-Urundi ou du Congo », pour lesquels un dossier a vraisemblablement été constitué dans le Ruanda-Urundi et résidant en Belgique.
- 39-40. Documents extraits de différents dossiers.
1961-1988. 1 liasse et 1 chemise
Ces documents très divers ont été extraits de différents dossiers produits par l'APPM après qu'une chercheuse ait demandé une copie des documents.
39. 1^{ère} partie. 1 liasse
Contient une liste des enfants déplacés, de la correspondance relative à la reprise des activités de l'APPM par l'asbl Solidarité Belgique à l'approche de la dissolution de l'APPM et à des demandes d'adoption dans les années 1970.
40. 2^{ème} partie. 1 chemise
Contient de la correspondance relative aux métis dont l'APPM s'occupe, un organigramme de l'APPM, une note sur « l'activité de l'Association pour la Promotion des Mulâtres », une « Catégorisation des mulâtres » et des copies des PV des assemblées générales de l'APPM pour les années 1986, 1987 et 1988.

2. PLACEMENTS, ADOPTIONS, TUTELLES, NATURALISATION

41. Correspondance relative à diverses questions juridiques.
1955-1962. 1 chemise
42. Lettre de C. P., proposant ses services de conseiller juridique à l'APPM.
1963. 1 pièce
- 43-44. Dossiers relatifs à la naturalisation.
[1980-1985]. 2 chemises
43. Documentation et formulaires vierges de demande de naturalisation.
[1980].
44. Documentation et correspondance relatives à la naturalisation.
1984-1985.

- 45-50. Dossiers relatifs à l'adoption.
[1947-1970]. 6 chemises
45. Documentation relative à l'adoption.
1947-1959. 1 chemise
Contient de la documentation relative à l'asbl la Famille Adoptive Belge, des extraits du *Journal des Tribunaux d'Outre-Mer* et de la correspondance entre l'APPM et l'asbl Protection et Aide Paysanne aux Enfants Débiles, de même qu'une demande de renseignement de la part de la famille J.
46. Extraits du *Moniteur Belge* relatifs à la loi du 21 mars 1969, dont une partie est consacrée à l'adoption.
1969. 1 chemise
- 47-50. Dossiers relatifs aux actes et projets d'actes en lien avec les procédures d'adoption.
[1969-1970]. 4 chemises
47. Actes « conférant la garde d'un garçon ou d'une fille marquant son consentement à son adoption et constituant mandataire ».
s.d.
Contient des formulaires vierges et un brouillon rempli.
48. Acte de notoriété.
s.d.
Contient un brouillon d'acte de notoriété ainsi qu'un modèle d'acte de consentement à la légitimation par adoption.
49. Actes « de consentement à la légitimation par adoption ».
circa 1969.
Contient des formulaires vierges et un brouillon rempli.
50. Formulaire « d'attestation d'acceptation de responsabilité ».
circa 1970.
Contient des formulaires vierges et quelques brouillons de formulaires remplis.
- 51-54. Dossiers relatifs au séjour des métis en Belgique.
[1960-1970]. 4 chemises
51. Instructions pour l'option de patrie.
[1961].
Contient des extraits des lois du 14 décembre 1932 et 22 décembre 1961 concernant l'option de patrie, ainsi que des instructions à destination des sujets belges, rwandais ou congolais arrivés en Belgique avant le 30 juin 1961.
52. Correspondance de l'APPM avec la Sureté Publique et la Police des étrangers concernant les enfants métis.
1961-1963.
53. Dossier relatif aux demandes de bourses d'études.
1967-1981.
Contient des coupures de presses, un prospectus des Amis de l'APPM, les instructions à suivre, ainsi qu'une note du Ministère de l'Éducation nationale.
54. Permis de travail pour les travailleurs de nationalité étrangère.
[1970].
Contient un extrait du *Moniteur belge* relatif à l'Arrêté royal du 20 juillet 1967 concernant les travailleurs de nationalité étrangère.

55-65.	Dossiers relatifs à des cas individuels. 1938-1979.	3 liasses et 8 chemises
55.	Dossier relatif au mariage d'A. C. et P. P. 1976. Contient des formulaires vierges de demande d'autorisation d'occuper un travailleur de nationalité étrangère.	1 chemise
56-58.	J. et L. D. 1938-1945.	3 chemises
56.	1938-1940.	
57.	1941-1942.	
58.	1943-1945.	
59-62.	Dossiers relatifs à la famille de G. 1955-1979.	2 chemises et 2 liasses
59.	Correspondance entre l'APPM et la famille de G. ; Documents relatifs à la succession d'A. de G., propriétaire de la plantation de Kabati, et aux enfants métis reconnus par de G. 1955-1968.	1 liasse
60.	Correspondance relative à la succession de A. de G. 1957-1979.	1 chemise
61.	Correspondance relative à A. et E. de G. 1968-1969. Contient des pièces de comptabilité.	1 chemise
62.	Documents relatifs aux relevés bancaires et au compte bancaire d'A. de G. auprès de la Belgolaise. 1968-1971.	1 liasse
63.	Correspondance relative à L. S. I. 1954-1970.	1 liasse
64.	Correspondance relative au droit aux allocations familiales pour la famille d'accueil de M. 1963.	1 chemise
65.	Correspondance relative à l'enfant I. S. 1963.	1 chemise
66-69.	Dossiers relatifs à des demandes d'accueil d'enfants métis par des familles ou particuliers. 1955-1961.	4 chemises
66.	Correspondance relative à plusieurs demandes d'accueil reçue par l'APPM. 1960-1961. Contient un flyer de la Tombola nationale.	1 chemise
67-69.	Demandes individuelles. 1955-1961.	3 chemises
67.	Correspondance relative à la demande de Madame V.-R. 1955-1961.	
68.	Famille D. M.	
69.	Famille O.-J.	

3. SAINT-NICOLAS ET FÊTES DE FIN D'ANNÉE

- 70-75. Dossiers relatifs à l'organisation des fêtes de Saint-Nicolas.
1953-1963. 6 chemises
70. 1953.
Contient les feuillets d'inscription.
71. 1955.
Contient les feuillets d'inscription et une invitation adressée à l'Amicale des Mulâtres de Belgique.
72. 1956.
Contient les feuillets d'inscription et une invitation adressée à l'Amicale des Mulâtres de Belgique.
73. 1957.
Contient les feuillets d'inscription et une invitation adressée à l'Amicale des Mulâtres de Belgique.
74. 1961.
1960-1961.
Contient de la correspondance avec le clown Mister Plum et la liste des colis envoyés aux enfants.
75. Liste des cadeaux envoyés et correspondance liée.
1962-1963.
76. Carte de vœux envoyée par E. M.
1986. 1 pièce
Contient son bulletin scolaire.

4. RELATIONS AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS

77. Dossier relatif à l'Amicale des mulâtres.
1952-1962. 1 chemise
Contient des comptes rendus des assemblées de l'Amicale des mulâtres tenues les 7 décembre 1952 et 18 janvier 1953, ainsi que des extraits du *Moniteur belge* dont celui du 13 août 1955 relatifs aux statuts de l'Amicale des mulâtres.
78. Dossier relatif à l'Accueil familial.
1954. 1 chemise
Contient une note présentant les missions de l'Accueil familial accompagnée d'un prospectus.
79. Dossier relatif la Fondation J. Paelinck.
1958-1978. 1 chemise

5. DOSSIERS INDIVIDUELS

- 80-104. Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre A.
1956-1977. 23 chemises et 2 liasses
80. Dossier 1.
1960-1977. 1 chemise
81. Dossier 2.
1964. 1 chemise
82. Dossier 3.
1963-1964. 1 chemise
83. Dossier 4.
1962-1966. 1 chemise

84.	Dossier 5. 1961-1974	1 chemise
85.	Dossier 6. 1964-1965.	1 chemise
86.	Dossier 7. 1964-1965.	1 chemise
87.	Dossier 8. 1965.	1 chemise
88.	Dossier 9. 1962-1972.	1 chemise
89.	Dossier 10. 1961.	1 chemise
90.	Dossier 11. 1960-1964.	1 chemise
91.	Dossier 12. 1960-1977.	1 chemise
92.	Dossier 13. 1959-1970.	1 chemise
93.	Dossier 14. 1961-1967.	1 liasse
94.	Dossier 15. 1960-1977.	1 liasse
95.	Dossier 16. 1967-1973.	1 chemise
96.	Dossier 17. 1960-1964.	1 chemise
97.	Dossier 18. 1963-1970.	1 chemise
98.	Dossier 19. 1965-1968.	1 chemise
99.	Dossier 20. 1962-1966.	1 chemise
100.	Dossier 21. 1960-1977.	1 chemise
101.	Dossier 22. 1970-1972.	1 chemise
102.	Dossier 23. 1956-1957.	1 chemise
103.	Dossier 24. 1963.	1 chemise
104.	Dossier 25. 1964.	1 chemise
105-170.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre B. 1929-1987.	64 chemises et 2 liasses
105.	Dossier 1. 1960-1967.	1 chemise

106.	Dossier 2. 1959-1969.	1 chemise
107.	Dossier 3. 1962-1977.	1 chemise
108.	Dossier 4. 1964.	1 chemise
109.	Dossier 5. 1965.	1 chemise
110.	Dossier 6. 1929-1983.	1 liasse
111.	Dossier 7. 1954-1960.	1 chemise
112.	Dossier 8. 1970-1980.	1 chemise
113.	Dossier 9. 1966.	1 chemise
114.	Dossier 10. 1960-1980.	1 chemise
115.	Dossier 11. 1954-1961.	1 chemise
116.	Dossier 12. 1960-1963.	1 chemise
117.	Dossier 13. 1972-1975.	1 chemise
118.	Dossier 14. 1956.	1 chemise
119.	Dossier 15. 1964.	1 chemise
120.	Dossier 16. 1982-1986.	1 chemise
121.	Dossier 17. 1965-1983.	1 chemise
122.	Dossier 18. 1966-1973.	1 chemise
123.	Dossier 19. 1964-1965.	1 chemise
124.	Dossier 20. 1963.	1 chemise
125.	Dossier 21. 1963-1964.	1 chemise
126.	Dossier 22. 1958-1975.	1 chemise
127.	Dossier 23. 1963-1964.	1 chemise
128.	Dossier 24. 1968-1976.	1 chemise
129.	Dossier 25. 1965.	1 chemise

130.	Dossier 26. 1987.	1 chemise
131.	Dossier 27. 1971.	1 chemise
132.	Dossier 28. 1960-1979.	1 chemise
133.	Dossier 29. 1982-1984.	1 chemise
134.	Dossier 30. 1965-1970.	1 chemise
135.	Dossier 31. 1966.	1 chemise
136.	Dossier 32. 1965-1969.	1 chemise
137.	Dossier 33. 1967-1974.	1 chemise
138.	Dossier 34. 1966-1968.	1 chemise
139.	Dossier 35. 1960-1969.	1 chemise
140.	Dossier 36. 1963-1965.	1 chemise
141.	Dossier 37. 1964-1966.	1 chemise
142.	Dossier 38. 1986-1987.	1 chemise
143.	Dossier 39. 1963-1967.	1 chemise
144.	Dossier 40. 1964-1978.	1 chemise
145.	Dossier 41. 1956-1958.	1 chemise
146.	Dossier 42. 1960-1972.	1 chemise
147.	Dossier 43. 1961-1974.	1 chemise
148.	Dossier 44. 1971.	1 chemise
149.	Dossier 45. 1966-1976.	1 chemise
150.	Dossier 46. 1981.	1 chemise
151.	Dossier 47. 1960-1970.	1 chemise
152.	Dossier 48. s.d.	1 chemise
153.	Dossier 49. 1960-1972.	1 chemise

154.	Dossier 50. 1961-1962.	1 chemise
155.	Dossier 51. 1960.	1 chemise
156.	Dossier 52. 1961-1969.	1 chemise
157.	Dossier 53. 1962-1964.	1 chemise
158.	Dossier 54. 1942-1969.	1 chemise
159.	Dossier 55. 1969-1970.	1 chemise
160.	Dossier 56. 1948-1956.	1 chemise
161.	Dossier 57. 1966.	1 chemise
162.	Dossier 58. 1963-1966.	1 chemise
163.	Dossier 59. 1963.	1 chemise
164.	Dossier 60. 1959-1964.	1 chemise
165.	Dossier 61. 1963-1977.	1 liasse
166.	Dossier 62. 1960-1963.	1 chemise
167.	Dossier 63. 1960-1963.	1 chemise
168.	Dossier 64. 1961-1964.	1 chemise
169.	Dossier 65. 1961-1979.	1 chemise
170.	Dossier 66. 1967.	1 chemise
171-210.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre C. 1957-1988.	37 chemises et 3 liasses
171.	Dossier 1. 1960-1967.	1 chemise
172.	Dossier 2. 1967-1972.	1 chemise
173.	Dossier 3. 1972.	1 chemise
174.	Dossier 4. 1965.	1 chemise
175.	Dossier 5. 1961.	1 chemise

176.	Dossier 6. 1964.	1 chemise
177.	Dossier 7. 1967-1969.	1 chemise
178.	Dossier 8. 1960-1966.	1 chemise
179.	Dossier 9. 1957-1965.	1 chemise
180.	Dossier 10. 1967.	1 chemise
181.	Dossier 11. 1960.	1 chemise
182.	Dossier 12. 1963-1969.	1 chemise
183.	Dossier 13. 1962-1968.	1 chemise
184.	Dossier 14. 1960-1963.	1 chemise
185.	Dossier 15. 1959-1969.	1 chemise
186.	Dossier 16. 1960-1967.	1 chemise
187.	Dossier 17. 1961-1967.	1 chemise
188.	Dossier 18. 1964-1967.	1 chemise
189.	Dossier 19. 1965-1979.	1 chemise
190.	Dossier 20. 1965-1985.	1 chemise
191.	Dossier 21. 1965-1982.	1 chemise
192.	Dossier 22. 1966-1980.	1 liasse
193.	Dossier 23. 1965-1971.	1 chemise
194.	Dossier 24. 1960.	1 chemise
195.	Dossier 25. 1960-1965.	1 chemise
196.	Dossier 26. 1960-1970.	1 chemise
197.	Dossier 27. 1963-1970.	1 chemise
198.	Dossier 28. 1963-1970.	1 chemise
199.	Dossier 29. 1985-1987.	1 chemise

200.	Dossier 30. 1960-1983.	1 chemise
201.	Dossier 31. 1977-1985.	1 chemise
202.	Dossier 32. 1971-1978.	1 chemise
203.	Dossier 33. 1962-1986.	1 liasse
204.	Dossier 34. 1968-1988.	1 liasse
205.	Dossier 35. 1967-1971.	1 chemise
206.	Dossier 36. 1968.	1 chemise
207.	Dossier 37. 1959.	1 chemise
208.	Dossier 38. 1965-1967.	1 chemise
209.	Dossier 39. 1970.	1 chemise
210.	Dossier 40. 1969.	1 chemise
211-370.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre D. 1933-1988.	149 chemises et 10 liasses
211.	Dossier 1. 1954-1968.	1 chemise
212.	Dossier 2. 1953-1962.	1 chemise
213.	Dossier 3. 1956-1971.	1 chemise
214.	Dossier 4. 1956-1973.	1 chemise
215.	Dossier 5. 1958-1970.	1 chemise
216.	Dossier 6. 1953-1984.	1 chemise
217.	Dossier 7. 1962-1967.	1 chemise
218.	Dossier 8. 1964.	1 chemise
219.	Dossier 9. 1960-1970.	1 chemise
220.	Dossier 10. 1966.	1 chemise
221.	Dossier 11. 1962.	1 chemise

222.	Dossier 12. 1962-1966.	1 chemise
223.	Dossier 13. 1962-1970.	1 chemise
224.	Dossier 14. 1960-1967.	1 chemise
225.	Dossier 15. 1964.	1 chemise
226.	Dossier 16. 1962-1967.	1 chemise
227.	Dossier 17. 1968-1985.	1 chemise
228.	Dossier 18. 1966-1970.	1 chemise
229.	Dossier 19. 1941-1973.	1 chemise
230.	Dossier 20. 1953-1956.	1 chemise
231.	Dossier 21. 1946-1967.	1 chemise
232.	Dossier 22. 1961-1969.	1 liasse
233.	Dossier 23. 1968-1969.	1 chemise
234.	Dossier 24. 1964-1967.	1 chemise
235.	Dossier 25. 1960-1983.	1 chemise.
236.	Dossier 26. 1970.	1 chemise
237.	Dossier 27. 1951-1971.	1 chemise
238.	Dossier 28. 1965-1986.	1 liasse
239.	Dossier 29. 1958-1959.	1 chemise
240.	Dossier 30. 1961-1962.	1 chemise
241.	Dossier 31. 1954-1977.	1 liasse
242.	Dossier 32. 1950-1964.	1 chemise
243.	Dossier 33. 1960-1964.	1 chemise
244.	Dossier 34. 1960.	1 chemise
245.	Dossier 35. 1977.	1 chemise

246.	Dossier 36. 1951-1954.	1 chemise
247.	Dossier 37. 1966.	1 chemise
248.	Dossier 38. 1968-1969.	1 chemise
249.	Dossier 39. 1958.	1 chemise
250.	Dossier 40. 1961-1971.	1 chemise
251.	Dossier 41. 1969-1971.	1 liasse
252.	Dossier 42. 1961.	1 chemise
253.	Dossier 43. 1960-1981.	1 chemise
254.	Dossier 44. 1960-1971.	1 chemise
255.	Dossier 45. 1966.	1 chemise
256.	Dossier 46. 1976-1978.	1 chemise
257.	Dossier 47. 1971-1978.	1 chemise
258.	Dossier 48. 1935-1971.	1 chemise
259.	Dossier 49. 1969-1988.	1 chemise
260.	Dossier 50. 1966-1976.	1 chemise
261.	Dossier 51. 1960.	1 chemise
262.	Dossier 52. 1962-1974.	1 chemise
263.	Dossier 53. 1967.	1 chemise
264.	Dossier 54. 1984-1985.	1 chemise
265.	Dossier 55. 1955.	1 chemise
266.	Dossier 56. 1933-1974.	1 liasse
267.	Dossier 57. 1959.	1 chemise
268.	Dossier 58. 1962-1965.	1 chemise
269.	Dossier 59. 1956.	1 chemise

270.	Dossier 60. 1962-1971.	1 chemise
271.	Dossier 61. 1965-1971.	1 chemise
272.	Dossier 62. 1964-1971.	1 chemise
273.	Dossier 63. 1954-1956.	1 chemise
274.	Dossier 64. 1960-1975.	1 chemise
275.	Dossier 65. 1953-1956.	1 chemise
276.	Dossier 66. 1963-1968.	1 chemise
277.	Dossier 67. 1961.	1 chemise
278.	Dossier 68. 1962-1965.	1 chemise
279.	Dossier 69. 1965.	1 chemise
280.	Dossier 70. 1969-1970.	1 liasse
281.	Dossier 71. 1964-1965.	1 chemise
282.	Dossier 72. 1967-1981.	1 chemise
283.	Dossier 73. 1961-1972.	1 chemise
284.	Dossier 74. 1966-1978.	1 chemise
285.	Dossier 75. 1969.	1 chemise
286.	Dossier 76. 1959-1961.	1 chemise
287.	Dossier 77. 1960.	1 chemise
288.	Dossier 78. 1960.	1 chemise
289.	Dossier 79. 1963-1965.	1 chemise
290.	Dossier 80. 1961-1984.	1 chemise
291.	Dossier 81. 1960-1965.	1 chemise
292.	Dossier 82. 1957-1979.	1 chemise
293.	Dossier 83. s.d.	1 chemise

294.	Dossier 84. 1960-1986.	1 liasse
295.	Dossier 85. 1960-1967.	1 chemise
296.	Dossier 86. 1961-1966.	1 chemise
297.	Dossier 87. 1947-1966.	1 chemise
298.	Dossier 88. 1962.	1 chemise
299.	Dossier 89. 1960-1972.	1 liasse
300.	Dossier 90. 1961-1970.	1 chemise
301.	Dossier 91. 1960-1967.	1 chemise
302.	Dossier 92. 1961-1962.	1 chemise
303.	Dossier 93. 1960-1967.	1 chemise
304.	Dossier 94. 1955-1961.	1 chemise
305.	Dossier 95. 1965-1970.	1 chemise
306.	Dossier 96. 1975.	1 chemise
307.	Dossier 97. 1961-1964.	1 chemise
308.	Dossier. 1958-1962.	1 chemise
309.	Dossier 98. s.d.	1 chemise
310.	Dossier 99. 1962-1963.	1 chemise
311.	Dossier 100. 1968-1973.	1 chemise
312.	Dossier 101. 1981.	1 chemise
313.	Dossier 102. 1966-1971.	1 chemise
314.	Dossier 103. 1960.	1 chemise
315.	Dossier 104. 1969-1970.	1 chemise
316.	Dossier 105. 1960-1966.	1 chemise
317.	Dossier 106. 1960.	1 chemise

318.	Dossier 107. 1956-1979.	1 chemise
319.	Dossier 108. 1962.	1 chemise
320.	Dossier 109. 1966-1970.	1 chemise
321.	Dossier 110. 1965-1969.	1 chemise
322.	Dossier 111. 1961-1977.	1 chemise
323.	Dossier 112. 1968-1977.	1 chemise
324.	Dossier 113. 1960-1966.	1 chemise
325.	Dossier 114. 1963.	1 chemise
326.	Dossier 115. s.d.	1 chemise
327.	Dossier 116. 1969-1970.	1 chemise
328.	Dossier 117. 1965.	1 chemise
329.	Dossier 118. 1962-1968.	1 chemise
330.	Dossier 119. 1961-1969.	1 chemise
331.	Dossier 120. 1959-1961.	1 chemise
332.	Dossier 121. 1963-1964.	1 chemise
333.	Dossier 122. 1964-1971.	1 chemise
334.	Dossier 123. 1957-1968.	1 chemise
335.	Dossier 124. 1965.	1 chemise
336.	Dossier 125. 1963.	1 chemise
337.	Dossier 126. 1982-1983.	1 chemise
338.	Dossier 127. 1965-1970.	1 chemise
339.	Dossier 128. 1966-1971.	1 chemise
340.	Dossier 129. 1962.	1 chemise
341.	Dossier 130. 1963-1964.	1 chemise

342.	Dossier 131. 1963-1965.	1 chemise
343.	Dossier 132. 1957-1958.	1 chemise
344.	Dossier 133. s.d.	1 chemise
345.	Dossier 134. s.d.	1 chemise
346.	Dossier 135. 1976.	1 chemise
347.	Dossier 136. 1965-1970.	1 chemise
348.	Dossier 137. 1964-1970.	1 chemise
349.	Dossier 138. 1964-1971.	1 chemise
350.	Dossier 139. 1961-1964.	1 chemise
351.	Dossier 140. 1969-1970.	1 chemise
352.	Dossier 141. 1964-1971.	1 chemise
353.	Dossier 142. 1954-1961.	1 chemise
354.	Dossier 143. 1971-1972.	1 chemise
355.	Dossier 144. 1968-1972.	1 chemise
356.	Dossier 145. s.d.	1 chemise
357.	Dossier 146. 1968.	1 chemise
358.	Dossier 147. 1956-1968.	1 chemise
359.	Dossier 148. 1970-1977.	1 chemise
360.	Dossier 149. 1961-1981.	1 liasse.
361.	Dossier 150. 1969-1971.	1 chemise
362.	Dossier 151. 1960-1987.	1 chemise
363.	Dossier 152. 1964.	1 chemise
364.	Dossier 153. 1972.	1 chemise
365.	Dossier 154. 1960-1961.	1 chemise

366.	Dossier 155. 1949-1955.	1 liasse.
367.	Dossier 156. 1950-1968.	1 chemise
368.	Dossier 157. 1952-1967.	1 chemise
369.	Dossier 158. 1951-1967.	1 chemise
370.	Dossier 159. 1969-1970.	1 chemise
371-381.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre E. 1959-1977.	10 chemises et 1 liasse
371.	Dossier 1. 1965-1966.	1 chemise
372.	Dossier 2. 1968.	1 chemise
373.	Dossier 3. 1963-1968.	1 chemise
374.	Dossier 4. 1973-1974.	1 chemise
375.	Dossier 5. 1959-1964.	1 chemise
376.	Dossier 6. 1959-1967.	1 chemise
377.	Dossier 7. 1965-1977.	1 chemise
378.	Dossier 8. 1962-1973.	1 chemise
379.	Dossier 9. 1961-1974.	1 chemise
380.	Dossier 10. 1963-1975.	1 liasse
381.	Dossier 11. 1965-1971.	1 chemise
382-408.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre F. 1951-1986.	25 chemises et 2 liasses
382.	Dossier 1. 1960.	1 chemise
383.	Dossier 2. 1967.	1 chemise
384.	Dossier 3. 1963.	1 chemise
385.	Dossier 4. 1961.	1 chemise

386.	Dossier 5. 1964.	1 chemise
387.	Dossier 6. 1951-1964.	1 chemise
388.	Dossier 7. 1966-1967.	1 chemise
389.	Dossier 8. 1985-1986.	1 chemise
390.	Dossier 9. 1963.	1 chemise
391.	Dossier 10. 1963-1965.	1 chemise
392.	Dossier 11. 1962.	1 chemise
393.	Dossier 12. 1960-1978.	1 chemise
394.	Dossier 13. 1969-1970.	1 chemise
395.	Dossier 14. s.d.	1 chemise
396.	Dossier 15. 1960.	1 chemise
397.	Dossier 16. 1964-1974. Dossier manquant au moment de la rédaction de l'inventaire.	1 chemise
398.	Dossier 17. 1967.	1 chemise
399.	Dossier 18. 1960.	1 chemise
400.	Dossier 19. 1964-1968.	1 chemise
401.	Dossier 20. 1961-1964.	1 chemise
402.	Dossier 21. 1955-1958.	1 chemise
403.	Dossier 22. 1963-1968.	1 chemise
404.	Dossier 23. 1963-1974.	1 liasse
405.	Dossier 24. 1952-1959.	1 chemise
406.	Dossier 25. 1963-1980.	1 chemise.
407.	Dossier 26. 1953-1978.	1 liasse
408.	Dossier 27. 1951-1953.	1 chemise

409-450.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre G. 1933-1987.	40 chemises et 2 liasses
409.	Dossier 1. 1966-1969.	1 chemise
410.	Dossier 2. 1968-1975.	1 chemise
411.	Dossier 3. 1969.	1 chemise
412.	Dossier 4. 1960-1967.	1 chemise
413.	Dossier 5. 1961-1987.	1 liasse
414.	Dossier 6. 1960-1972.	1 chemise
415.	Dossier 7. 1965-1966.	1 chemise
416.	Dossier 8. 1962-1984.	1 chemise
417.	Dossier 9. 1965.	1 chemise
418.	Dossier 10. 1968.	1 chemise
419.	Dossier 11. 1967-1971.	1 chemise
420.	Dossier 12. 1960-1970.	1 chemise
421.	Dossier 13. 1960-1971.	1 chemise
422.	Dossier 14. 1960-1971.	1 chemise
423.	Dossier 15. 1982-1987.	1 liasse
424.	Dossier 16. 1960-1968.	1 chemise
425.	Dossier 17. 1960-1975.	1 chemise
426.	Dossier 18. 1964.	1 chemise
427.	Dossier 19. 1964-1965.	1 chemise
428.	Dossier 20. 1962-1967.	1 chemise
429.	Dossier 21. 1963-1970. Dossier manquant au moment de la rédaction de l'inventaire.	1 chemise
430.	Dossier 22. 1961-1967.	1 chemise

431.	Dossier 23. 1978-1979.	1 chemise
432.	Dossier 24. 1965-1975.	1 chemise
433.	Dossier 25. 1969-1971.	1 chemise
434.	Dossier 26. 1966-1968.	1 chemise
435.	Dossier 27. 1961-1968.	1 chemise
436.	Dossier 28. 1963-1975.	1 chemise
437.	Dossier 29. 1963-1964.	1 chemise
438.	Dossier 30. 1933-1959.	1 chemise
439.	Dossier 31. 1956-1983.	1 chemise
440.	Dossier 32. 1970.	1 chemise
441.	Dossier 33. 1963-1981.	1 chemise
442.	Dossier 34. 1963-1977.	1 chemise
443.	Dossier 35. 1973.	1 chemise
444.	Dossier 36. 1965-1972.	1 chemise
445.	Dossier 37. 1961.	1 chemise
446.	Dossier 38. 1961.	1 chemise
447.	Dossier 39. 1958.	1 chemise
448.	Dossier 40. 1963-1964.	1 chemise
449.	Dossier 41. s.d.	1 chemise
450.	Dossier 42. 1964-1971.	1 chemise
451-498.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre H. 1934-1982.	47 chemises et 1 liasse
451.	Dossier 1. 1960-1970.	1 chemise
452.	Dossier 2. 1962.	1 chemise

453.	Dossier 3. 1964.	1 chemise
454.	Dossier 4. 1961-1969. Dossier manquant au moment de la rédaction de l'inventaire.	1 chemise
455.	Dossier 5. 1963-1970.	1 chemise
456.	Dossier 6. 1967-1969.	1 chemise
457.	Dossier 7. 1960-1961.	1 chemise
458.	Dossier 8. 1965-1966.	1 chemise
459.	Dossier 9. 1954-1970.	1 chemise
460.	Dossier 10. 1969.	1 chemise
461.	Dossier 11. 1963-1964.	1 chemise
462.	Dossier 12. 1968-1971.	1 chemise
463.	Dossier 13. 1961-1971.	1 chemise
464.	Dossier 14. 1973-1975.	1 chemise
465.	Dossier 15. 1968.	1 chemise
466.	Dossier 16. 1961-1963.	1 chemise
467.	Dossier 17. 1961-1964.	1 chemise
468.	Dossier 18. 1962-1966.	1 chemise
469.	Dossier 19. 1958-1967.	1 chemise
470.	Dossier 20. 1961-1962.	1 chemise
471.	Dossier 21. 1967-1971.	1 chemise
472.	Dossier 22. 1966.	1 chemise
473.	Dossier 23. 1961-1962.	1 chemise
474.	Dossier 24. 1965-1975.	1 chemise
475.	Dossier 25. 1968-1969.	1 chemise

476.	Dossier 26. 1968-1970.	1 chemise
477.	Dossier 27. 1965-1966.	1 chemise
478.	Dossier 28. 1934.	1 chemise
479.	Dossier 29. 1981-1982.	1 chemise
480.	Dossier 30. 1964-1965.	1 chemise
481.	Dossier 31. 1964-1969.	1 chemise
482.	Dossier 32. 1963-1965.	1 chemise
	Le dossier est manquant au moment de la rédaction de l'inventaire.	
483.	Dossier 33. 1965-1973.	1 chemise
484.	Dossier 34. 1963-1972.	1 chemise
485.	Dossier 35. 1965.	1 chemise
486.	Dossier 36. 1965-1974.	1 chemise
487.	Dossier 37. 1965-1976.	1 chemise
488.	Dossier 38. 1965-1966.	1 chemise
489.	Dossier 39. 1965-1966.	1 chemise
490.	Dossier 40. 1965-1966.	1 chemise
491.	Dossier 41. 1963-1972.	1 chemise
492.	Dossier 42. 1946-1960.	1 liasse
493.	Dossier 43. 1966-1968.	1 chemise
494.	Dossier 44. 1971.	1 chemise
495.	Dossier 45. 1961-1963.	1 chemise
496.	Dossier 46. 1960-1970.	1 chemise
497.	Dossier 47. 1960-1971.	1 chemise
498.	Dossier 48. 1963-1972.	1 chemise

499-506.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre I. 1952-1988.	7 chemises et 1 liasse
499.	Dossier 1. 1966.	1 chemise
500.	Dossier 2. 1978-1982.	1 chemise
501.	Dossier 3. 1973.	1 chemise
502.	Dossier 4. 1960-1967.	1 chemise
503.	Dossier 5. 1952-1965.	1 liasse
504.	Dossier 6. 1988.	1 chemise
505.	Dossier 7. 1965-1969.	1 chemise
506.	Dossier 8. 1965.	1 chemise
507-525.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre J. 1954-1974.	19 chemises
507.	Dossier 1. s.d.	1 chemise
508.	Dossier 2. 1962-1965.	1 chemise
509.	Dossier 3. 1961-1965.	1 chemise
510.	Dossier 4. 1961-1964.	1 chemise
511.	Dossier 5. 1966-1967.	1 chemise
512.	Dossier 6. 1961-1968.	1 chemise
513.	Dossier 7. 1954-1958.	1 chemise
514.	Dossier 8. 1961-1969.	1 chemise
515.	Dossier 9. 1966-1967.	1 chemise
516.	Dossier 10. 1956-1957.	1 chemise
517.	Dossier 11. 1958-1961.	1 chemise
518.	Dossier 12. 1961-1971.	1 chemise
519.	Dossier 13. 1969-1971.	1 chemise

520.	Dossier 14. 1963-1967.	1 chemise
521.	Dossier 15. 1963-1964.	1 chemise
522.	Dossier 16. 1960-1965.	1 chemise
523.	Dossier 17. 1965-1967.	1 chemise
524.	Dossier 18. 1966-1967.	1 chemise
525.	Dossier 19. 1964-1974.	1 chemise
526-574.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre K. 1953-1984.	46 chemises et 3 liasses
526.	Dossier 1. 1978.	1 chemise
527.	Dossier 2. 1969.	1 chemise
528.	Dossier 3. 1982.	1 chemise
539.	Dossier 4. 1960-1973.	1 chemise
530.	Dossier 5. 1962-1968.	1 chemise
531.	Dossier 6. 1969-1972.	1 chemise
532.	Dossier 7. 1954-1962.	1 chemise
533.	Dossier 8. 1962-1963.	1 chemise
534.	Dossier 9. 1960.	1 chemise
535.	Dossier 10. 1960.	1 chemise
536.	Dossier 11. 1960.	1 chemise
537.	Dossier 12. 1961-1964.	1 chemise
538.	Dossier 13. 1962-1970.	1 chemise
539.	Dossier 14. 1961.	1 chemise
540.	Dossier 15. 1962	1 chemise
541.	Dossier 16. 1987.	1 chemise

542.	Dossier 17. 1960-1970.	1 chemise
543.	Dossier 18. 1971-1973.	1 chemise
544.	Dossier 19. 1960-1970.	1 chemise
545.	Dossier 20. 1965-1967.	1 chemise
546.	Dossier 21. 1961-1969.	1 chemise
547.	Dossier 22. 1972-1975.	1 liasse
548.	Dossier 23. 1958-1979.	1 liasse
549.	Dossier 24. 1965-1985.	1 chemise
550.	Dossier 25. 1962-1963.	1 chemise
551.	Dossier 26. 1956-1959.	1 chemise
552.	Dossier 27. 1965.	1 chemise
553.	Dossier 28. 1970.	1 chemise
554.	Dossier 29. 1972-1974.	1 chemise
555.	Dossier 30. 1973-1984.	1 chemise
556.	Dossier 31. 1971-1986.	1 chemise
557.	Dossier 32. 1977-1981.	1 chemise
558.	Dossier 33. 1968-1971.	1 chemise
559.	Dossier 34. 1963-1977.	1 chemise
560.	Dossier 35. 1965.	1 chemise
561.	Dossier 36. 1966.	1 chemise
562.	Dossier 37. 1953-1954.	1 chemise
563.	Dossier 38. 1956-1961.	1 chemise
564.	Dossier 39. 1969.	1 chemise
565.	Dossier 40. 1968.	1 chemise

566.	Dossier 41. 1960-1969.	1 chemise
567.	Dossier 42. 1958-1977.	1 liasse.
568.	Dossier 43. 1966-1967.	1 chemise
569.	Dossier 44. 1964-1970.	1 chemise
570.	Dossier 45. 1961-1971.	1 chemise
571.	Dossier 46. 1962-1975.	1 chemise
572.	Dossier 47. 1965-1972.	1 chemise
573.	Dossier 48. 1961-1962.	1 chemise
574.	Dossier 49. 1974.	1 chemise
575-622.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre L. 1956-1988.	47 chemises et 1 liasse
575.	Dossier 1. 1966.	1 chemise
576.	Dossier 2. 1969.	1 chemise
577.	Dossier 3. 1963-1965.	1 chemise
578.	Dossier 4. 1962.	1 chemise
579.	Dossier 5. 1959-1966.	1 chemise
580.	Dossier 6. 1965.	1 chemise
581.	Dossier 7. 1971-1972.	1 chemise
582.	Dossier 8. 1966-1979.	1 chemise
583.	Dossier 9. 1964-1987.	1 chemise
584.	Dossier 10. 1971-1988.	1 liasse
585.	Dossier 11. 1964-1967.	1 chemise
586.	Dossier 12. 1960-1967.	1 chemise
587.	Dossier 13. 1969-1970.	1 chemise

588.	Dossier 14. s.d.	1 chemise
589.	Dossier 15. 1963-1968.	1 chemise
590.	Dossier 16. 1968.	1 chemise
591.	Dossier 17. 1974-1976.	1 chemise
592.	Dossier 18. 1959-1960.	1 chemise
593.	Dossier 19. 1960.	1 chemise
594.	Dossier 20. 1968.	1 chemise
595.	Dossier 21. 1972.	1 chemise
596.	Dossier 22. 1962-1985.	1 chemise
597.	Dossier 23. 1963.	1 chemise
598.	Dossier 24. 1963-1967.	1 chemise
599.	Dossier 25. 1965.	1 chemise
600.	Dossier 26. 1957-1959.	1 chemise
601.	Dossier 27. 1964-1968.	1 chemise
602.	Dossier 28. 1965-1972.	1 chemise
603.	Dossier 29. 1964-1965.	1 chemise
604.	Dossier 30. 1968.	1 chemise
605.	Dossier 31. 1959.	1 chemise
606.	Dossier 32. 1961.	1 chemise
607.	Dossier 33. s.d.	1 chemise
608.	Dossier 34. 1965-1967.	1 chemise
609.	Dossier 35. s.d.	1 chemise
610.	Dossier 36. 1968-1980.	1 chemise
611.	Dossier 37. 1960.	1 chemise

612.	Dossier 38. 1964-1970.	1 chemise
613.	Dossier 39. 1981.	1 chemise
614.	Dossier 40. 1956-1968.	1 chemise
615.	Dossier 41. 1960-1970.	1 chemise
616.	Dossier 42. 1960-1964.	1 chemise
617.	Dossier 43. 1961.	1 chemise
618.	Dossier 44. 1959.	1 chemise
619.	Dossier 45. 1974-1975.	1 chemise
620.	Dossier 46. 1982-1985.	1 chemise
621.	Dossier 47. 1964.	1 chemise
622.	Dossier 48. 1969-1977.	1 chemise
623-736.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre M. 1951-1988.	109 chemises et 5 liasses
623.	Dossier 1. 1965.	1 chemise
624.	Dossier 2. 1965-1971.	1 chemise
625.	Dossier 3. 1966-1976.	1 chemise
626.	Dossier 4. 1967-1969.	1 chemise
627.	Dossier 5. 1982-1985.	1 chemise
628.	Dossier 6. 1970-1971.	1 chemise
629.	Dossier 7. 1951-1961.	1 chemise
630.	Dossier 8. 1961.	1 chemise
631.	Dossier 9. 1960.	1 chemise
632.	Dossier 10. 1975-1985.	1 chemise
633.	Dossier 11. 1962-1971.	1 chemise

634.	Dossier 12. 1973.	1 chemise
635.	Dossier 13. 1967-1969.	1 chemise
636.	Dossier 14. 1961-1969.	1 chemise
637.	Dossier 15. 1969-1979.	1 chemise
638.	Dossier 16. 1969-1978.	1 chemise
639.	Dossier 17. 1969.	1 chemise
640.	Dossier 18. 1968-1979.	1 chemise
641.	Dossier 19. s.d.	1 chemise
642.	Dossier 20. 1982-1983.	1 chemise
643.	Dossier 21. 1978-1983.	1 chemise
644.	Dossier 22. 1969.	1 chemise
645.	Dossier 23. 1966-1975.	1 liasse
646.	Dossier 24. 1965.	1 chemise
647.	Dossier 25. 1965.	1 chemise
648.	Dossier 26. 1963.	1 chemise
649.	Dossier 27. s.d.	1 chemise
650.	Dossier 28. 1961-1963.	1 chemise
651.	Dossier 29. 1970.	1 chemise
652.	Dossier 30. 1971.	1 chemise
653.	Dossier 31. 1965.	1 chemise
654.	Dossier 32. 1965-1984.	1 chemise
655.	Dossier 33. 1966-1969.	1 chemise
656.	Dossier 34. 1957-1982.	1 chemise
657.	Dossier 35. 1963-1967.	1 chemise

658.	Dossier 36. 1961-1963.	1 chemise
659.	Dossier 37. 1965-1984.	1 chemise
660.	Dossier 38. 1968-1969.	1 chemise
661.	Dossier 39. 1968-1971.	1 chemise
662.	Dossier 40. 1947-1962.	1 chemise
663.	Dossier 41. 1963.	1 chemise
664.	Dossier 42. 1960.	1 chemise
665.	Dossier 43. 1960-1964.	1 chemise
666.	Dossier 44. 1965-1985.	1 liasse
667.	Dossier 45. 1960-1961.	1 chemise
668.	Dossier 46. 1965-1973.	1 chemise
669.	Dossier 47. 1960-1963.	1 chemise
670.	Dossier 48. 1960-1968.	1 chemise
671.	Dossier 49. 1962-1969.	1 chemise
672.	Dossier 50. 1963-1966.	1 chemise
673.	Dossier 51. 1963-1966.	1 chemise
674.	Dossier 52. 1962-1969.	1 chemise
675.	Dossier 53. 1961-1967.	1 chemise
676.	Dossier 54. 1961-1962.	1 chemise
677.	Dossier 55. 1966-1968.	1 chemise
678.	Dossier 56. 1965.	1 chemise
679.	Dossier 57. 1960-1970.	1 liasse.
680.	Dossier 58. 1961-1968.	1 chemise
681.	Dossier 59. 1960-1963.	1 chemise

682.	Dossier 60. 1960-1968.	1 chemise
683.	Dossier 61. 1960-1971.	1 chemise
684.	Dossier 62. 1960-1970.	1 chemise
685.	Dossier 63. 1962-1967.	1 chemise
686.	Dossier 64. 1963-1966.	1 chemise
687.	Dossier 65. s.d.	1 chemise
688.	Dossier 66. 1965.	1 chemise
689.	Dossier 67. 1969-1988.	1 chemise
690.	Dossier 68. 1964.	1 chemise
691.	Dossier 69. 1976-1983.	1 chemise
692.	Dossier 70. 1960-1966.	1 chemise
693.	Dossier 71. 1960-1975.	1 chemise
694.	Dossier 72. 1960-1975.	1 liasse
695.	Dossier 73. 1960-1966.	1 chemise
696.	Dossier 74. 1960-1987.	1 chemise
697.	Dossier 75. 1960-1977.	1 chemise
698.	Dossier 76. 1960-1977.	1 chemise
699.	Dossier 77. 1964-1965.	1 chemise
700.	Dossier 78. 1961-1974.	1 chemise
701.	Dossier 79. 1960-1975.	1 chemise
702.	Dossier 80. 1960-1965.	1 chemise
703.	Dossier 81. 1960-1970.	1 chemise
704.	Dossier 82. 1969.	1 chemise
705.	Dossier 83. 1964-1972.	1 chemise

706.	Dossier 84. 1971-1972.	1 chemise
707.	Dossier 85. 1960.	1 chemise
708.	Dossier 86. 1968-1975.	1 chemise
709.	Dossier 87. 1985.	1 chemise
710.	Dossier 88. 1968-1969.	1 chemise
711.	Dossier 89. 1963-1966.	1 chemise
712.	Dossier 90. 1960-1962.	1 chemise
713.	Dossier 91. 1960-1964.	1 chemise
714.	Dossier 92. 1945-1954.	1 chemise
715.	Dossier 93. 1969.	1 chemise
716.	Dossier 94. 1970-1971.	1 chemise
717.	Dossier 95. 1959-1961.	1 chemise
718.	Dossier 96. 1969-1971.	1 chemise
719.	Dossier 97. 1962-1978.	1 chemise
720.	Dossier 98. 1956-1957.	1 chemise
721.	Dossier 99. 1960-1975.	1 chemise
722.	Dossier 100. 1958-1959.	1 chemise
723.	Dossier 101. 1958-1973.	1 chemise
724.	Dossier 102. 1964-1977.	1 chemise
725.	Dossier 103. 1970-1975.	1 chemise
726.	Dossier 104. 1967.	1 chemise
727.	Dossier 105. 1959-1972.	1 liasse
728.	Dossier 106. 1968.	1 chemise
729.	Dossier 107. 1974-1980.	1 chemise

730.	Dossier 108. 1969.	1 chemise
731.	Dossier 109. 1980-1986.	1 chemise
732.	Dossier 110. 1968.	1 chemise
733.	Dossier 111. 1968-1970.	1 chemise
734.	Dossier 112. 1969.	1 chemise
735.	Dossier 113. 1977.	1 chemise
736.	Dossier 114. s.d.	1 chemise
737-780.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre N. 1956-1983.	42 chemises et 2 liasses
737.	Dossier 1. 1978.	1 chemise
738.	Dossier 2. 1960-1968.	1 chemise
739.	Dossier 3. 1960-1971.	1 chemise
740.	Dossier 4. 1965-1966.	1 chemise
741.	Dossier 5. 1968.	1 chemise
742.	Dossier 6. 1964-1969.	1 chemise
743.	Dossier 7. 1971-1973.	1 chemise
744.	Dossier 8. 1962-1982.	1 chemise
745.	Dossier 9. 1963-1982.	1 chemise
746.	Dossier 10. 1962-1965.	1 chemise
747.	Dossier 11. 1962.	1 chemise
748.	Dossier 12. 1961-1966.	1 chemise
749.	Dossier 13. 1967.	1 chemise
750.	Dossier 14. 1981.	1 chemise
751.	Dossier 15. 1973-1976.	1 chemise

752.	Dossier 16. 1962-1970.	1 chemise
753.	Dossier 17. 1965.	1 chemise
754.	Dossier 18. 1958-1961.	1 chemise
755.	Dossier 19. 1960-1970.	1 chemise
756.	Dossier 20. 1967.	1 chemise
757.	Dossier 21. 1957-1978.	1 chemise
758.	Dossier 22. 1963-1970.	1 chemise
759.	Dossier 23. 1966-1970.	1 chemise
760.	Dossier 24. 1957.	1 chemise
761.	Dossier 25. s.d.	1 chemise
762.	Dossier 26. s.d.	1 chemise
763.	Dossier 27. 1960-1962.	1 chemise
764.	Dossier 28. 1960-1961.	1 chemise
765.	Dossier 29. 1973.	1 chemise
766.	Dossier 30. 1960.	1 chemise
767.	Dossier 31. 1972.	1 chemise
768.	Dossier 32. 1980-1983.	1 chemise
769.	Dossier 33. 1967.	1 chemise
770.	Dossier 34. 1956-1969.	1 chemise
771.	Dossier 35. 1960-1965.	1 chemise
772.	Dossier 36. 1962-1966.	1 chemise
773.	Dossier 37. 1959-1962.	1 chemise
774.	Dossier 38. 1970.	1 chemise
775.	Dossier 39. 1969-1971.	1 chemise

776.	Dossier 40. 1964-1968.	1 liasse
777.	Dossier 41. 1958-1973.	1 liasse
778.	Dossier 42. 1961-1977.	1 chemise
779.	Dossier 43. 1964.	1 chemise
780.	Dossier 44. 1978-1982.	1 chemise
781-787.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre O. 1961-1987.	7 chemises
781.	Dossier 1. 1964-1967.	1 chemise
782.	Dossier 2. 1961.	1 chemise
783.	Dossier 3. 1961.	1 chemise
784.	Dossier 4. 1986-1987.	1 chemise
785.	Dossier 5. 1960-1962.	1 chemise
786.	Dossier 6. 1961-1964.	1 chemise
787.	Dossier 7. 1975-1978.	1 chemise
788-842.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre P. 1948-1987.	53 chemises et 2 liasses
788.	Dossier 1. 1957-1966.	1 chemise
789.	Dossier 2. 1960-1970.	1 chemise
790.	Dossier 3. 1960-1981.	1 chemise
791.	Dossier 4. s.d.	1 chemise
792.	Dossier 5. 1953-1967.	1 chemise
793.	Dossier 6. 1960-1961.	1 chemise
794.	Dossier 7. 1972-1982.	1 chemise
795.	Dossier 8. 1961-1967.	1 chemise

796.	Dossier 9. 1960-1970.	1 chemise
797.	Dossier 10. 1960-1987.	1 chemise
798.	Dossier 11. 1961-1971.	1 chemise
799.	Dossier 12. 1965-1977.	1 chemise
800.	Dossier 13. 1969-1973.	1 chemise
801.	Dossier 14. 1960-1963. Dossier manquant au moment de la rédaction de l'inventaire.	1 chemise
802.	Dossier 15. 1971.	1 chemise
803.	Dossier 16. 1962-1966.	1 chemise
804.	Dossier 17. 1965.	1 chemise
805.	Dossier 18. 1954-1970 Dossier manquant au moment de la rédaction de l'inventaire.	1 chemise
806.	Dossier 19. 1961-1974 Dossier manquant au moment de la rédaction de l'inventaire.	1 chemise
807.	Dossier 20. 1948-1965.	1 chemise
808.	Dossier 21. 1948-1962.	1 liasse
809.	Dossier 22. 1961.	1 chemise
810.	Dossier 23. 1953-1954.	1 chemise
811.	Dossier 24. 1960-1987.	1 liasse
812.	Dossier 25. 1968.	1 chemise
813.	Dossier 26. 1967.	1 chemise
814.	Dossier 27. 1966-1980.	1 chemise
815.	Dossier 28. 1972.	1 chemise
816.	Dossier 29. 1961-1977.	1 chemise
817.	Dossier 30. 1964-1966.	1 chemise
818.	Dossier 31. 1963-1966.	1 chemise

819.	Dossier 32. 1968-1969.	1 chemise
820.	Dossier 33. 1963.	1 chemise
821.	Dossier 34. 1960-1969.	1 chemise
822.	Dossier 35. 1962-1981.	1 chemise
823.	Dossier 36. 1960-1984.	1 chemise
824.	Dossier 37. 1962.	1 chemise
825.	Dossier 38. 1963.	1 chemise
826.	Dossier 39. 1972.	1 chemise
827.	Dossier 40. 1961.	1 chemise
828.	Dossier 41. 1962.	1 chemise
829.	Dossier 42. 1961-1981.	1 chemise
830.	Dossier 43. 1957-1982.	1 chemise
831.	Dossier 44. 1955-1958.	1 chemise
832.	Dossier 45. 1967-1973.	1 chemise
833.	Dossier 46. 1962-1969.	1 chemise
834.	Dossier 47. s.d.	1 chemise
835.	Dossier 48. 1960-1963.	1 chemise
836.	Dossier 49. 1981.	1 chemise
837.	Dossier 50. 1962.	1 chemise
838.	Dossier 51. 1961-1987.	1 chemise
839.	Dossier 52. 1963-1968.	1 chemise
840.	Dossier 53. 1971-1972.	1 chemise
841.	Dossier 54. 1960-1965.	1 chemise
842.	Dossier 55. 1959-1982.	1 chemise

843-845.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre Q	
	1951-1984.	4 chemises
843.	Dossier 1. 1961.	1 chemise
844.	Dossier 2. s.d.	1 chemise
845.	Dossier 3. 1951-1984.	1 chemise
846-877.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre R.	
	1953-1985.	32 chemises
846.	Dossier 1. 1961-1962.	1 chemise
847.	Dossier 2. 1962-1966.	1 chemise
848.	Dossier 3. 1976-1985.	1 chemise
849.	Dossier 4. 1965.	1 chemise
850.	Dossier 5. 1968-1980.	1 chemise
851.	Dossier 6. 1959-1968.	1 chemise
	Dossier manquant au moment de la rédaction de l'inventaire.	
852.	Dossier 7. 1960-1967.	1 chemise
853.	Dossier 8. 1967.	1 chemise
854.	Dossier 9. 1967-1971.	1 chemise
855.	Dossier 10. 1967.	1 chemise
856.	Dossier 11. 1963-1980.	1 chemise
857.	Dossier 12. 1963-1969.	1 chemise
858.	Dossier 13. 1960-1982.	1 chemise
859.	Dossier 14. 1960-1979.	1 chemise
860.	Dossier 15. 1968-1969.	1 chemise
861.	Dossier 16. 1960-1964.	1 chemise
862.	Dossier 17. 1960-1964.	1 chemise

863.	Dossier 18. 1966-1972.	1 chemise
864.	Dossier 19. 1963-1973.	1 chemise
865.	Dossier 20. 1959-1960.	1 chemise
866.	Dossier 21. 1984-1985.	1 chemise
867.	Dossier 22. 1953-1979.	1 chemise
868.	Dossier 23. 1964-1967.	1 chemise
869.	Dossier 24. 1967-1968.	1 chemise
870.	Dossier 25. 1974-1975.	1 chemise
871.	Dossier 26. 1960-1970.	1 chemise
872.	Dossier 27. 1964-1966.	1 chemise
873.	Dossier 28. 1965.	1 chemise
874.	Dossier 29. 1961.	1 chemise
875.	Dossier 30. 1961-1970.	1 chemise
876.	Dossier 31. 1961.	1 chemise
877.	Dossier 32. 1963-1978.	1 chemise
878-921.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre S. 1933-1982.	41 chemises et 3 liasses
878.	Dossier 1. 1968-1970.	1 chemise
879.	Dossier 2. 1964-1972.	1 chemise
880.	Dossier 3. 1968-1976.	1 chemise
881.	Dossier 4. 1982-1986.	1 chemise
882.	Dossier 5. 1969-1971.	1 chemise
883.	Dossier 6. 1960.	1 chemise
884.	Dossier 7. 1964-1966.	1 chemise

885.	Dossier 8. 1960-1968.	1 chemise
886.	Dossier 9. 1969-1971.	1 chemise
887.	Dossier 10. 1960.	1 chemise
888.	Dossier 11. 1968-1975.	1 chemise
889.	Dossier 12. 1966-1967.	1 chemise
890.	Dossier 13. 1962.	1 chemise
891.	Dossier 14. 1962.	1 chemise
892.	Dossier 15. 1978.	1 chemise
893.	Dossier 16. 1980-1986.	1 chemise
894.	Dossier 17. 1958-1959.	1 chemise
895.	Dossier 18. 1960-1975.	1 liasse
896.	Dossier 19. 1963-1968.	1 chemise
897.	Dossier 20. 1962-1966.	1 chemise
898.	Dossier 21. 1933-1962.	1 liasse
899.	Dossier 22. 1971-1972.	1 chemise
900.	Dossier 23. 1960-1963.	1 chemise
901.	Dossier 24. 1959.	1 chemise
902.	Dossier 25. 1962.	1 chemise
903.	Dossier 26. 1973-1975.	1 chemise
904.	Dossier 27. 1965-1969.	1 chemise
905.	Dossier 28. s.d. Le dossier est vide.	1 chemise
906.	Dossier 29. 1967-1974.	1 chemise
907.	Dossier 30. 1976-1977.	1 chemise

908.	Dossier 31. 1961.	1 chemise
909.	Dossier 32. 1961.	1 chemise
910.	Dossier 33. 1968-1971.	1 chemise
911.	Dossier 34. 1956-1967.	1 chemise
912.	Dossier 35. 1959-1965.	1 chemise
913.	Dossier 36. 1969-1982.	1 liasse
914.	Dossier 37. 1978.	1 chemise
915.	Dossier 38. 1959.	1 chemise
916.	Dossier 39. 1965.	1 chemise
917.	Dossier 40. 1960-1967.	1 chemise
918.	Dossier 41. 1963-1971.	1 chemise
919.	Dossier 42. 1956-1963.	1 chemise
920.	Dossier 43. 1968-1969.	1 chemise
921.	Dossier 44. 1960-1961.	1 chemise
922-955.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre T. 1954-1985.	33 chemises et 1 liasse
922.	Dossier 1. 1960-1968.	1 chemise
923.	Dossier 2. 1969.	1 chemise
924.	Dossier 3. 1960-1973.	1 chemise
925.	Dossier 4. 1956-1961.	1 chemise
926.	Dossier 5. 1978.	1 chemise
927.	Dossier 6. 1966.	1 chemise
928.	Dossier 7. 1965-1984.	1 chemise
929.	Dossier 8. 1962.	1 chemise

930.	Dossier 9. 1965-1975.	1 chemise
931.	Dossier 10. 1962-1970.	1 chemise
932.	Dossier 11. 1967-1970.	1 chemise
933.	Dossier 12. 1966-1967.	1 chemise
934.	Dossier 13. 1960.	1 chemise
935.	Dossier 14. 1965-1969.	1 chemise
936.	Dossier 15. 1964-1975.	1 chemise
937.	Dossier 16. 1964.	1 chemise
938.	Dossier 17. 1960-1972.	1 chemise
939.	Dossier 18. 1954.	1 chemise
940.	Dossier 19. 1963-1966.	1 chemise
941.	Dossier 20. 1962-1969.	1 liasse
942.	Dossier 21. 1961-1968.	1 chemise
943.	Dossier 22. 1966-1977.	1 chemise
944.	Dossier 23. 1977-1985.	1 chemise
945.	Dossier 24. 1960-1978.	1 chemise
946.	Dossier 25. 1981-1982.	1 chemise
947.	Dossier 26. 1972-1973.	1 chemise
948.	Dossier 27. 1961-1978.	1 chemise
949.	Dossier 28. 1959-1970.	1 chemise
950.	Dossier 29. 1957-1962.	1 chemise
951.	Dossier 30. 1965.	1 chemise
952.	Dossier 31. 1970.	1 chemise
953.	Dossier 32. 1976.	1 chemise

954.	Dossier 33. 1965-1973.	1 chemise
955.	Dossier 34. 1960-1969.	1 chemise
956-962.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre U. 1961-1988.	7 chemises
956.	Dossier 1. 1981.	1 chemise
957.	Dossier 2. 1968.	1 chemise
958.	Dossier 3. 1961-1988.	1 chemise
959.	Dossier 4. 1977.	1 chemise
960.	Dossier 5. 1972-1976.	1 chemise
961.	Dossier 6. 1973.	1 chemise
962.	Dossier 7. 1978-1980.	1 chemise
963-1035.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de familles commence par la lettre V. 1952-1990.	72 chemises et 1 liasse
963.	Dossier 1. 1959-1974.	1 chemise
964.	Dossier 2. 1952-1962.	1 chemise
965.	Dossier 3. 1976-1979.	1 chemise
966.	Dossier 4. 1964-1967.	1 chemise
967.	Dossier 5. 1964-1968.	1 chemise
968.	Dossier 6. 1960.	1 chemise
969.	Dossier 7. s.d.	1 chemise
970.	Dossier 8. 1954-1959.	1 chemise
971.	Dossier 9. 1966-1970.	1 chemise
972.	Dossier 10. 1971-1975.	1 chemise
973.	Dossier 11. 1961.	1 chemise

974.	Dossier 12. s.d.	1 chemise
975.	Dossier 13. 1965-1971.	1 chemise
976.	Dossier 14. 1968-1969.	1 chemise
977.	Dossier 15. 1968-1970.	1 chemise
978.	Dossier 16. 1963-1971.	1 chemise
979.	Dossier 17. 1956-1957.	1 chemise
980.	Dossier 18. 1962-1968.	1 chemise
981.	Dossier 19. 1967-1968.	1 chemise
982.	Dossier 20. 1966-1968.	1 chemise
983.	Dossier 21. 1968-1974.	1 chemise
984.	Dossier 22. 1968.	1 chemise
985.	Dossier 23. 1961-1970.	1 chemise
986.	Dossier 24. 1961-1971.	1 chemise
987.	Dossier 25. 1971.	1 chemise
988.	Dossier 26. 1962-1968.	1 chemise
989.	Dossier 27. 1962-1969.	1 chemise
990.	Dossier 28. 1970-1973.	1 chemise
991.	Dossier 29. 1970.	1 chemise
992.	Dossier 30. 1962-1967.	1 chemise
993.	Dossier 31. 1963-1968.	1 chemise
994.	Dossier 32. 1962-1969.	1 chemise
995.	Dossier 33. 1965-1973.	1 chemise
996.	Dossier 34. 1962-1971.	1 chemise
997.	Dossier 35. 1961-1966.	1 chemise

998.	Dossier 36. 1966.	1 chemise
999.	Dossier 37. 1965-1966.	1 chemise
1000.	Dossier 38. 1967-1970.	1 chemise
1001.	Dossier 39. 1964-1965.	1 chemise
1002.	Dossier 40. 1960-1968.	1 chemise
1003.	Dossier 41. 1966.	1 chemise
1004.	Dossier 42. 1964-1965.	1 chemise
1005.	Dossier 43. 1974-1977.	1 chemise
1006.	Dossier 44. 1968-1978.	1 chemise
1007.	Dossier 45. 1955-1960.	1 chemise
1008.	Dossier 46. 1961-1990.	1 chemise
1009.	Dossier 47. 1965.	1 chemise
1010.	Dossier 48. 1963.	1 chemise
1011.	Dossier 49. 1964-1967.	1 chemise
1012.	Dossier 50. s.d.	1 chemise
1013.	Dossier 51. 1977.	1 chemise
1014.	Dossier 52. 1966.	1 chemise
1015.	Dossier 53. 1971-1972.	1 chemise
1016.	Dossier 54. 1973-1977.	1 chemise
1017.	Dossier 55. 1960-1961.	1 chemise
1018.	Dossier 56. 1960.	1 chemise
1019.	Dossier 57. 1969-1971.	1 chemise
1020.	Dossier 58. 1969-1976.	1 chemise
1021.	Dossier 59. 1960-1961.	1 chemise

1022.	Dossier 60. 1959-1967.	1 chemise
1023.	Dossier 61. 1964-1971.	1 chemise
1024.	Dossier 62. 1963-1972.	1 liasse
1025.	Dossier 63. 1966-1971.	1 chemise
1026.	Dossier 64. 1963-1971.	1 chemise
1027.	Dossier 65. 1964-1971.	1 chemise
1028.	Dossier 66. 1963-1971.	1 chemise
1029.	Dossier 67. 1964.	1 chemise
1030.	Dossier 68. 1964.	1 chemise
1031.	Dossier 69. 1967-1971.	1 chemise
1032.	Dossier 70. 1959-1979.	1 chemise
1033.	Dossier 71. 1961-1962.	1 chemise
1034.	Dossier 72. 1963.	1 chemise
1035.	Dossier 73. 1962.	1 chemise
1036-1055.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre W. 1950-1991.	18 chemises et 2 liasses
1036.	Dossier 1. 1950-1958.	1 chemise
1037.	Dossier 2. 1965-1969.	1 chemise
1038.	Dossier 3. 1960-1977.	1 liasse
1039.	Dossier 4. 1962-1991.	1 chemise
1040.	Dossier 5. 1964-1982.	1 chemise
1041.	Dossier 6. 1960-1969.	1 liasse
1042.	Dossier 7. 1959-1967.	1 chemise
1043.	Dossier 8. 1965-1967.	1 chemise

1044.	Dossier 9. 1965-1971.	1 chemise
1045.	Dossier 10. 1963-1972.	1 chemise
1046.	Dossier 11. 1960-1969.	1 chemise
1047.	Dossier 12. 1964-1969.	1 chemise
1048.	Dossier 13. 1964-1969.	1 chemise
1049.	Dossier 14. 1977.	1 chemise
1050.	Dossier 15. 1960-1980.	1 chemise
1051.	Dossier 16. 1965-1975.	1 chemise
1052.	Dossier 17. 1975-1977.	1 chemise
1053.	Dossier 18. 1954-1963.	1 chemise
1054.	Dossier 19. 1980-1985.	1 chemise
1055.	Dossier 20. 1964-1967.	1 chemise
1056-1059.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre Y. 1960-1985.	4 chemises
1056.	Dossier 1. s.d.	1 chemise
1057.	Dossier 2. 1960.	1 chemise
1058.	Dossier 3. 1985.	1 chemise
1059.	Dossier 4. 1966.	1 chemise
1060-1062.	Dossiers individuels des personnes dont le nom de famille commence par la lettre Z. 1957-1984.	3 chemises
1060.	Dossier 1. 1960-1983.	1 chemise
1061.	Dossier 2. 1984.	1 chemise
1062.	Dossier 3. 1957-1960.	1 chemise

6. FICHER NOMINATIF

1063. Fichier contenant un millier de fiches nominatives, classées par ordre alphabétique. 1 fichier
Les fiches reprennent quelques informations biographiques et mentionnent le numéro de dossier APPM correspondant. Certaines fiches comportent également la mention « CMBV », probablement en référence à l'existence d'un dossier établi par le *Christelijke Middenstands en Burgervrouwen* (association philanthropique religieuse qui a également organisé et suivi le placement d'enfants métis dans des familles catholiques flamandes à l'époque des indépendances).

II. LES AMIS DE L'APPM

A. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

1064. Procès-verbal de la réunion du comité des Amis de l'APPM tenue le 29 août 1964. 1 pièce
Concerne la première réunion du comité tenue juste après la création de l'asbl.
1065. Procès-verbal des assemblées générales des Amis de l'APPM. 1 chemise
1978-1983.

B. COMPTABILITÉ ET BUDGET

1066. Dossier relatif aux déclarations d'impôts, comptes et prévisions budgétaires pour les années 1978 à 1986. 1 chemise
1978-1987.
1067. Dossier relatif aux prévisions budgétaires pour l'année 1983. 1 chemise
1982-1983.
- 1068-1072. Dossier relatif aux tableaux des récapitulatifs des comptes pour les années 1978 à 1987. 6 chemises
1978-1987.
1068. 1978-1983.
Contient des tableaux manuscrits reprenant le détail des comptes par année et parfois les prévisions budgétaires pour l'année suivante.
1069. 1984.
1984-1985.
Contient des documents concernant l'assemblée générale tenue le mercredi 13 juin 1984. Rapport de l'administrateur trésorier sur l'exercice 1983 et 1984 et prévisions pour 1984 et 1985. Comptes de l'année 1983. Prévisions budgétaires de l'année 1985
1070. 1985.
1984-1985.
Contient les dépenses de l'association en 1985.
1071. 1986.
Contient les prévisions budgétaires pour l'année 1987.
1072. 1987.
1073. Documents et correspondance relatifs aux demandes et attributions des subsides 1 liasse
1979-1988.
Contient des bilans, des prévisions financières ainsi que des procès-verbaux des assemblées générales des Amis de l'APPM.

1074. Dossier relatif aux bordereaux et correspondance en lien avec la Banque de Kigali.
1978-1986. 1 chemise

C. ANTENNE RWANDAISE DES AMIS DE L'ASSOCIATION (ARA)

1075. Documentation et correspondance de l'antenne rwandaise des Amis de l'Association pour la Protection des Mulâtres (ARA) à Kigali.
1978-1982. 1 chemise
1076. Correspondance de J.-P. H. relative à l'Antenne Rwandaise des Amis de l'APPM.
1978. 1 chemise



ISBN 978-94-6391-524-3



Illustration de couverture : APPM. statuts de l'Association pour la Protection/
Promotion des Mulâtres, 1962 (cote 40 du présent inventaire).